Les EXTRATERRESTRES

ISSN 0399 - 5216

-Objets Volants Non Identifiés-

FRANCE : 10 Frs
Autres pays : 15 Frs

Dans ce numéro:

METHODE D'IDENTIFICATION DE L'APPARENCE DES OVNI

OCTOBRE 78
N° 8

LES EXTRATERRESTRES
LA REVUE DE L'UNIVERS OVNI

REDACTION - PUBLICATION ET ADMINISTRATION.

SIEGE SOCIAL : SAINT-DENIS-LES-REBAIS
77510 - REBAIS - FRANCE - TEL 404-55-05.
COMMISSION PARITAIRE NUMERO : 51 659
DEPOT LEGAL : DES PARUTION.
SIRENE : 785 002 130 00017 - Code APE : 5120
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : GERARD LEBAT.

LES EXTRATERRESTRES est réalisée grace au concours de:

Direction Artistique : Pierre-Noël PAULIN - Daniel DELORME - Serge BERTA.
Publicité : au 404 55 05, le soir.
Diffusion : Jean-Pierre DUHAMELLE.
Correction : Roger CORTOT
Traduction : Lionnel DEMEILLER.
Informations - Relations avec la presse : Guy CAPET.
Audio-Visuel : Jean-James MIGNOT, assisté de Philippe CAFFIER.
Rubrique littéraire : Gilles SMIENA.
Rubrique Info. du monde entier : Jean SIDER.
Rubrique „en bref l'actualité : Jean DERGERY.
Rubrique " l'ufologie Parisienne " : Gilles SMIENA.
Service enquêtes : Patrick SERAY.
Etudes et recherches sur la détection: Didier SAFRANIONEK.

Conseil d'entreprise : Guy BERTAUX.
ADMINISTRATION :
Président : Gérard LEBAT
Vice Président : Guy CAPET
Secrétaire : Bernard CHARBONNIER.
Tresoriere : Marie-Hélène DUHAMELLE.

sommaire

ANCIENS NUMEROS

Nous avons encore en stock nos anciens numéros. Vous pouvez donc nous les commander.
Par année complète : 1977 : 60 FRS.
1978 : 50 FRS.

AVIS AUX LECTEURS.

Nous sollicitons la collaboration de tous nos lecteurs pour la rédaction de LES EXTRATERRESTRES. Ses pages sont ouvertes aux enquêteurs, chercheurs, techniciens, scientifiques et universitaires, qui par leur envoi d'articles sérieux sur le phénomène OVNI feront progresser l'Ufologie. Les documents doivent parvenir au siège de la revue soit : **Revue LES EXTRATERRESTRES Rédaction - Saint-Denis-Les-Rebais 77510 REBAIS** et ne sont pas retournés. Leur envoi implique leur libre publication et la rédaction décline toute responsabilité quant à leur contenu. Toute reproduction, même partielle, est autorisée sous condition expresse d'indiquer clairement **la source, l'auteur, et l'adresse complète de la revue**. Nous sommes par avance reconnaissants pour les coupures de presse que nos lecteurs auront l'obligeance de nous envoyer. Elles devront porter sur le phénomène OVNI. Pour toute réponse à vos courriers, veuillez nous joindre un timbre réponse.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

Les abonnements ou leurs renouvellements sont à adresser au siège de la revue.
Tout lecteur s'abonnant en cours d'année recevra les numéros parus à partir du 1er janvier.
Pour tout changement d'adresse, joindre 3 Frs en timbres.
Pour nous aider à mieux vous informer, à vous présenter une revue de qualité, faites nous connaitre auprès de vos amis et collègues. ABONNEZ-LES !

Abonnement normal 1 an : 40 Francs.
Abonnement de soutien 1 an : 60 Francs.
Abonnement étranger 1 an : 60 Francs.
Abonnement plus adhésion au GEOS : 80 Frs.
Les adhérents reçoivent une carte de membre ainsi que 4 bulletins de liaison retraçant les activités du groupement.

Le montant de l'abonnement est à régler par le moyen de votre choix : Chèque bancaire ou postal mandat ou coupon réponse.

conferences et réunions du GEOS

Les responsables de la revue organisent des réunions publiques sur le phénomène OVNI (Historique caractéristique des OVNI, recherches spécialisées...) Chacune est suivie d'une séance privée de travail traitant de l'organisation de la revue et de la recherche Ufologique. Tous ceux qui souhaitent participer à nos travaux seront les bienvenus. Nos réunions sont organisées dans une salle mise aimablement à notre disposition par le centre culturel du 10 ème, 31, rue de Chateau Landon à Paris 10 ème, à 15 heure précise, (métro Stalingrad) aux dates suivantes:

CONFERENCE A COULOMMIERS LE 30 SEPTEMBRE ET A PROVINS LE 7 OCTOBRE- REUNION A PARIS : NOUS TEL

Conférences publiques chaque semaine dans la région parisienne. Programme sur demande au 404 55 05

CHERCHEURS ET GROUPEMENTS

Cette rubrique vous est réservée. Passez-y gratuitement vos annonces. Groupements, faites nous connaitre vos coordonnées, nous vous citerons également gratuitement.

Le guide HERMES est paru. Renseignement à Monereau Michel, BP 17 95190 GOUSSAINVILLE.

Nelle Adresse du C.R.U.N.
Cercle de Recherches Ufologique Niçois
420, Av. de Pessicart
06100 NICE.

Signalons que le Cercle International des Jeunes Ufologues, CIJU-dont le siège était à ARGENTEUIL, dirige par James PETIT a cessé son activité.

GROUPE ASTRONOVNI
12, Place Saint-Just
95100 ARGENTEUIL

Association Corbeilloise d'Etudes du Phénomène OVNI,
A.C.E.P.O.
15, Avenue Léon Blum
91100 CORBEIL-ESSONNES

G.I.R. LDLN
Section de Lorient
14, Rue de Verdun
56100 LORIENT

Groupement d'Etudes Régional des OVNI - G.E.R.O.
22, Rue de Dôle
25000 BESANCON

Groupe de Recherches Ufologiques
Case Postale 137
CH 1212 GRAND LANCY 1 Suisse.

A.D.E.P.S. Atlantique
Michel Mille, Bt C, Nr 202 Ker Uhel
22300 LANNION

GROUPE 52 - 55
20, Rue de la Maladière
52000 CHAUMONT

S.P.E.P.S.E.
6, Allée Alfred Sisley
78160 MARLY LE ROI

Reprise des activités du G.E.M.O.C. Groupement d'Etudes des Mystérieux Objects Célestes.
Maison des Jeunes,
10100 ROMILLY SUR SEINE

Association Régionale de Recherche UFO, Christian Frugier
CRS 20
Les Cassaux-
87100 LIMOGES

Cercle d'Etudes des Phénomènes Spatiaux, C.E.P.S.
Claude PLESSIS
50, Rue thiers
62200 BOULOGNE SUR MER

Groupement Régional de Recherches Toulousain sur les OVNI
Mme LAKANAL
Pechabou
31320 CASTANET TOLOSAN

Centre d'Etudes et de Recherches Ufologiques, C.E.R.U.
9, allée des primevères
51100 REIMS

Groupe de Recherches Ufologiques
7, Rue Alphonse Baudin
01000 BOURG EN BRESSE.

A PROPOS DE LA NUIT D'OBSERVATION

,3 JUIN 1978

Tout commença par la préparation de cette grande nuit. Tout d'abord les relations avec la commune qui devait acceuillir notre camp, celle de Doue, près de Coulommiers en Seine et Marne. Le maire nous accorda de l'établir sur la butte, dominant toute la région à plusieurs dizaines de Kms. Puis la presse, des relations spéciales devaient être mises au point avec elle. C'est ainsi que durant les quinze jours précédant cette grande nuit, nous avons passés nos soirées à accorderdes interviews, à rédiger des articles, descommuniqués etc... Guy Capet et Gérard Lebat se retrouvèrent fréquemment dans des studios de radio ou à des rédactions de quotidien : Sud Radio - France Inter etc.......

La mise en place et la convocation des participants et organisateurs de cette manifestation a également demandé beaucoup de temps. Un matéreil considérable fut ainsi réuni le soir du 2 Juin sur la butte de Doue.

Télescopes, lunettes astronomiques, radio-émetteurs etc.... tout ce matériel fut sur place, souvent en démonstration pour un public très nombreux venu nous rendre visite (de 200 à 300 personnes au moins ! ...) provo - quant même des problèmes d'acceuils, car il est évident que nous ne nous attendions pas à une telle foule.

Au niveau national, la presse toute entière nous a suivie, annonçant cette soirée, et poursuivant l'information le dimanche et le lundi. Un succes total qui a certainement permi de toucher plusieurs milliers de personnes, tout en monopolisant durant cette soirée plusieurs centaines d'observateurs du ciel. Notre standard, preuve de cette réussite, sonna toute la nuit, et nous avons eut à répondre à plus de 100 appels venant detoutesla France.....

Les résultats de cette grande nuit des OVNI :

-Tout d'abord au niveau de l'information. C'est positif. Nous avons eu de très nombreuses demandes de documentation, écrites et téléphonées.

-Au niveau des observations : Aucune observation valable durant la nuit. Nous nous y attendions évidemment. Mais cela nous a permi tout de même de retrouver quelques cas très anciens, intéressants. Le plus récent se passant sur la route d'Orléans à Etampes ou un automobiliste a été suivit par un OVNI durant un certain nombre de Km. Nous auront l'occasion de reparler de ces cas.





Photos du Camp par Guy CAPET : Une lunette, une voiture radio-émettrice....

Nous remerçions particulièrement l'équipe de radio amateur qui s'est chargée de tous les problèmes de communication, notamment entre le camp et si cela avait été nécessaire à l'échelon national, en supportant tous les resques que cela comportaient. (Les radios amateurs nous comprendront), merci également à Patrick Londiveau, à Bernard Charbonnier, à Patrick Coulet à Guy Dilcher, à thierry Dronka, à Mr et Mme Paulin Noël, et à tous lesmembresactifsduGEOSprésentsquiont aidés à la bonne marche de cette soirée. Remerçions particulièrement la presse régionale présente, Charley Sifaoui du " Pays Briard ", la presse nationale,avec France Inter, notamment les sympathiques animateurs de l'émission " Ici l'ombre ", la télévision qui nous accorda leshonneursdes informations dès le lundi soir.

Merci à tous ceux qui nous ont aidés, et que nous oublions ici de citer.



PHOTOGRAPHIE PRES DE LAON (AISNE)

Date et heure : 23 Juillet 1975 à 5h 15.
Lieu : Crépy en Laonnois, près de Laon (Aisne).
Témoin : Bonnet Jean. 60 ans, et sa femme.
Profession : Commandant de l'armée de l'air en retraite.
Enquête Patrick Seray, travaux et analyse photographiqueJ. Guittet et D. Safranionek de Frontièredela science.

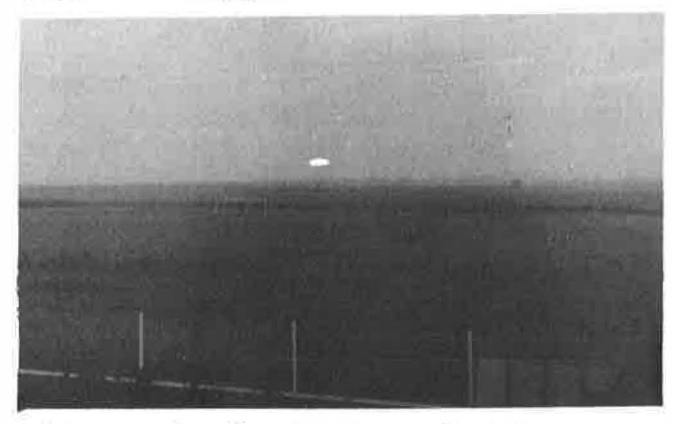
LES FAITS

Mme Bonnet se lève tôt ce jour du 23 Juillet 1975. Elle doit partir en voyage avec son mari.Ce dernier se prépare tandis que sa femme se dirige vers la cuisine. C'est à ce moment qu'elle aperçoit une lueur rouge à environ 1 km d'elle. L'objet est à environ 200 mètres du sol et semble long de 6 mm à bout de bras. Elle prend alors peur et appelle son mari en criant au-secours.

Aussitôt ce dernier se précipite et aperçoit à son tour l'objet de forme allongée. Il décide immédiatement d'en prendre des clichés. Et pour ce faire cherche son appareil qu'il venait de ranger dans son sac de voyage. Au moment des prises de vues, l'objet s'éloigne et diminue de taille. Il se situe en plein Ouest au moment des clichés et M. Bonnet tente cinq clichés. Deux seront réussis. mais seule une photo est publiable.

LES PHOTOS.

En prenant les photos notre témoin constate que l'objet est à environ deux kilomètres de lui et qu'il s'amuse à aller vers l'est (donc il se rapproche des témoins) puis retourne semble-t-il à son point de départ (vers l'Ouest) La vitesse semble s'acroitre entre les deux points.



Le temps écoulé entre chaque photo (cinq photos de prise en tout) est de 15 à 30 secondes.
L'appareil utilisé est un 6 x 9 Zeiss Ikon 1947. L'ouverture utilisée : 8. L'objectif un Xenar, f : 3,5. Quant à la vitesse elle est de 1/100 ème. Les clichés 5 - 6 et 7 (numéro du négatif) sont " loupés " à cause de la rapidité de l'éxécution. La pellicule est un film Coopération of France Trifca 120. 80 Din.

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES.

Temps léger. beau. Très bonne visibilité. Vent nul. Le ciel était clair, quelques nuages étaient tout de même visibles.

CONDITIONS ASTRONOMIQUES:

Le 23 Juillet 1975, jours des photos :
P.L. à 5 h 28.
Lune couchée à 4 h 23 - levée á 19 h 28.
Soleil couché à 19 h 40 - levé à 4 h 23.

NOTE:

Notons près du lieu de l'observation un dépot d'armes " PLUTON " au camp MANGIN à trois kilomètres plus vers l'ouest par rapport à l'objet. Lors de la prise de vue, la fenêtre n'a pas été ouverte, Il n'y avait pas de rosée ce matin là. La fenêtre ne possède pas de rideau, car la pièce était en travaux à cette époque.
Quelques mesures pour une analyse photographique :
Sur la droite de la photo, une serre avec 4 vitres, dont l'une est brisée.
Hauteur desp piquet : 1,04 mètres.
Hauteur du muret : o,47 mètres
Longueur de l'objet sur le négatif : 1 millimètre
Angle sous-entendu : 1o 10'
Objet situé à deux kilomètres environ.
Estimation mathématique concernant la grosseur de l'objet par rapport à ces donnés : 40 m de diamètre
: 10 m de grosseur.

ANALYSE DE LA PHOTOGRAPHIE PAR DIDIER SAFRANIONEK - JACKY GUITTET

Ces négatifs ont probablement été soumis à une grande température. Cela ne permet pas d'obtenir des épreuves satisfaisantes.

Première remarque :
Le négatif a été manipulé dans de mauvaise conditions par son utilisateur. Voir autour de l'objet les traces noires qui sont dues à des déclivures possibles par points du négatif. Les points blancs sont dus à des dépots d'une quelconque matière (grosses poussières) sur le négatif. A noter qu'il ne nous a pas été possible de les faire partir. Le traitement lors du tirage a été le suivant :

REVELATEUR NetB	TEMPS 5 MN	TEMPERATURE (plus ou Moins 1 degré
Exposition lumière flood de 100 W	30 s de chaque face	25 degrés Ambiante
Révélateur chronogène	6 mn.	25 degrés
Rincage.	6 mn.	25 degrés
Blanchiment fixage. plus rinçage.	4 mn.	25 degrés
Stabilisateur.	2 mn.	25 degrés
Séchage.	10 mn.	35 degrés

Produit utilisé : PCI 14 de la firure PC à Drancy - 93 -
Papier utilisé : RNC 14 de chez Kodak.
Temps de pose : 10 secondes. ouverture du diaphragme : 5,6.

Deuxième remarque :
Par rapport à la photo original, nous avons réussi à découper l'horizon comme on peut le remarquer. Nous affirmons avec certitude qu'il n'y a pas eu de trucage. Etant donné qu'avec le controleur de mise au point les grains sont parfaitement plats. Et s'il y avait eu trucage nous aurions remarqué un tassement anormal des grains. Ce qui n'est pas le cas. Le microscope donne les mêmes résultats.
En outre, nous avons projeté la diapo sur un écran avec agrandissement maximum et l'étude de la couche superficielle nous a permis de réaffirmer qu'il n'y avait pas eu de trucage.

OBSERVATION

Il n'y a pas eu trucage. Cela ne veut pas dire qu'il

s'agisse de l'un des rares documents photographiques représentant un " OVNI ". Il reste évidemment à expliquer de quel phénomène il s'agit en cas de contestation.

N'oublions pas que cet objet fut observéenplein Ouest. C'était le matin et le soleil était à l'opposé. La lune était couchée, donc nous pouvons l'éliminer comme explication probable. Le soleil lui était à l'Est et pouvait en conséquence éclairer un avion ou un missile de la base de Mangin, qui eux se déplaçaient alors à l'Ouest du témoin.

C'est une explication à ne pas ignorer, et par honneteté nous devions vous la signaler. D'ailleurs les mesures données plus haut peuvent confirmer cette hypothèse.

premiers éléments sur Gomécourt

Par Didier SAFRONIONEK et Patrick SERAY-

Date : 8 Mars 1978
Heure : 6 h 45 le matin.

LES FAITS:

Mme Huguet a pu observer, sur une route de Gomécourt, précisément entre Gomécourt (4 Km de l'endroit supposé) et Bonnecourt, dans un champ défriché depuis environ deux mois. L'objet se tenait à environ 10 mètres de la route, au milieu d'un champ.

Il était 6 h 45 ce matin là. Et comme tous les jours de la semaine, Mme huguet se rendait à son travail à quelques kilomètres de là. Elle était en voiture sur la route qui mène à Bonnecourt. Lorsqu'au loin, son regard fut attiré par des lumières puissantes qui filtraient au travers des arbustes à sa droite et devant elle. Elle voyait des lumières qui clignotaient rapidement ,plus vite que celle des voitures précise-t-elle, et elle se demandait de quoi il s'agissait. Trouvant cela fort joli, elle consentit à ralentir.

Quand notre témoin arriva sur les lieux, elle fut stupéfaite.... Il y avait un objet au sol, très grand ayant la forme d'un champignon. Mais laissons le témoin décrire ce qu'il a vu :

" C'était joli, oh oui ! Avec des lumières de toutes les couleurs (rouge et bleu). Les lumières provenaient de petits carrés situés tout le tour de l'objet. Au-dessous, il y avait comme un cône ou triangle brillant, gris comme l'aluminium, maisbrillant ".

D'après le témoin, l'objet était au sol, imposant. Les lumières clignotaient et pulsaient, faisant même mal aux yeux. L'objet était bien rond et le triangle brillant. Elle ne vit aucune forme à l'intérieur ou à l'extérieur de l'objet. L'observation n'a duré que trop peu de temps. La voiture n'a subi aucun dommage. Elle quitta l'objet alors qu'il était encore au sol.

Mme Huguet pense que l'objet pouvait avoir 7 mètres de diamètre pour deux mètres environ de hauteur. Arrivé à son travail, ses collègues lui ont demandé ce qu'il y avait. Elle semblait choquée et tremblante. Elle ne tenait plus sur ses jambes. Le midi, Mme Huguet est retournée sur les lieux de l'observation avec deux collègues et il purent voir les traces laissées par l'objet. Au moment de l'observation, Mme Huguet fut intriguée par ce qu'elle voyait. Ensuite elle eut peur, et accéléra pour s'éloigner de l'objet encore au sol. Les lumièresfaisaient mal aux yeux.

Le midi, elle ne mangea rien et était très énervée. Il faut noter que le médecin dès le lendemain lui donna des somnifères. Elle eut des vertiges le jour même. Le soir, elle a bien dormi. Mais le lendemain, elle n'arriva pas à fermer l'oeil de la nuit. Autre constatation, le soir même de l'observation sa tête était chaude, brulante même.

Plusieurs autres personnes de la région auraient vu l'objet. Le matin du 8 mars, à 4 h 45, un habitant de Bonnecourt, dont l'habitation est située près de l'endroit ou a atterri l'objet aurait entendu comme un bruit de tonnerre semblant provenir du lieu de l'observation. A 7 h 45, une amie de Mme Huguet observe un objet semblable en vol avec les mêmes lumières et qui brillaient.

SUR LES LIEUX DE L'OBSERVATION.

En collaboration avec la brigade de Gendarmerie de Bonnière sur Seine, que nous pouvons remercier ici, nous avons établi un premier rapport complet des faits.

Tout d'abord, signalons que le branchage couché au sol, fait mentionné dans la presse, ne semble rien à voir avec l'observation et le quasi atterrissage de l'engin. En effet le champ ou l'objet se situait avait été défriché deux mois auparavant et ce branchage aurait été couché par le passage d'un tracteur lors du défrichage. Le garde-champêtre de la commune nous confirme ce fait. Nous avons procédé au test de radio-activité. Le résultat est positif. Grâce à notre compteur Geiger nous avons pu déterminer qu'en plusieurs points une faible radioactivité était présente, ainsi qu'un fort rayonnement cosmique (18 tops mn).

Les mesures de radio-activité ont été faites dix jours après l'atterrissage. Nous constatons dans un cercle la présence en divers points de 5 mmr h de radio-activité. En un point, les mesures parviennent même à 10 mmr h. Pourquoi cette différence ? Aucune réponse ! La question reste posée.

D'après nos calculs,compte tenu des conditions atmosphériques, la radio activité pouvait atteindre 40 à 60 mmr h le jour de l'apparition. Sous réserve naturellement.

Nous avons également été surpris par la présence d'un couloir de négativité. L'aiguille du compteur Geiger se bloqua sous le zéro. Ce couloir se dirige dans la direction Sud-Est vers le Bord Ouest et est large d'environ 1 m à 1 m 50. Faille ? Nous avons connaissance d'une faille passant près des Andelys (Eure) mais très loin des lieux, Nous avons constaté que ce fameux couloir se propage sur 15 mètres de part et d'autre des lieux présumés. Et dans la même direction.

Des échantillons de terre ont été prélevés et envoyés à l'université de Paris VII pour analyse. Nous attendons les résultats ,mais après ces quelques mois d'attente nous nous posons des questions à propos des scientifiques qui publiquement nous avaient proposé leur aide pour de telles analyses ? Fausses compétences ? (M. Grobbis et De Sayes.) Nous attendons les résultats.

TEST DE GERMINATION.

Nous avons fait germer le 19 mars à 11 heures (soit 11 jours après l'atterrissage) des haricots blancs.
Il furent mis en terre le 22 Mars à 19 heures.
Le 23 mars, nous constatons que les haricots pous-

sent plus vite dans un pot de terre normale, que dans un pot de terre provenant des lieux de l'atterrissage.

Le 24 mars, résultat positif pour la radio activité probable, puisque les haricots poussent beaucoup plus vite dans le pot de terre hors trace que dans le pot de terre provenant des traces.

Le 26, dans le pot de terre hors trace les haricots font 10 cms et commencent à avoir des feuilles. Dans le pot de terre prélevée sur les lieux de l'atterrissage, toujours rien.

Enfin, le 28, dans le pot de terre normale, les haricots font 18 cms. Dans le pot de terre provenant des lieux de l'atterrissage, un seul haricot pousse (sur les deux plantés) et il fait 3 cms.

QUE PENSER DE CE CAS?

Par Daniel WARNET
Ingénieur. Spécialiste en Radiographie.

NOTION DE RADIOACTIVITE.

On dit qu'un élément est radioactif lorsqu'une transformation dans son noyau entraine l'émission d'un rayonnement. Le noyau se désintègre pour, successivement se transformer en un ou plusieurs noyaux instables jusqu'à ce que l'on arrive à un noyaux stable.

On mesure la radioactivité en comptant le nombre de désintégration auxquelles l'élément donne lieu par seconde. L'unité est le curie qui correspond à 3,7 milliard de désintégration par seconde ce qui représente environ l'activité de 1 gr de radium.

Tout élément radioactif émet un rayonnement ionisant par modification de l'édifice de l'atome, soit au niveau du cortège électronique. L'unitéde mesure des rayonnements est le Roentgen (sous multiple : mR) qui définit la dose d'exposition pour un rayonnement électromagnétique et dans l'air. 1 R délivre 2,58 x 10-4 Coulombs par Kg d'air.

Les corps succeptibles de produire des rayonnements peuvent avoir deux origines :
- Les uns existent sur la Terre et par voie de conséquence dans l'eau et dans l'air. Ce sont les corps radioactifs naturels comme l'uranium.
- Les autres sont produits artificiellement lorsqu'on soumet certain corps à des rayonnements. Ce sont les radioéléments artificiels.

Cependant, les êtres vivants sont exposés à des rayonnements qui peuvent encore émaner d'autres sources. Ils proviennent des rayonnement cosmiques (soleil, étoiles, espaces,) et retombées radioactives à la suite des expériences atomiques.

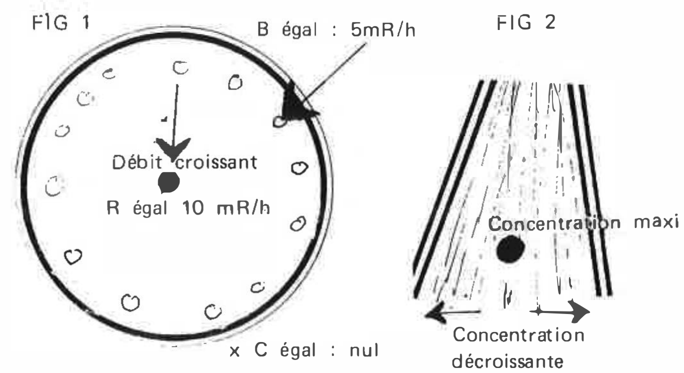
ANALYSE DU CAS PRESENT.

Nous pouvons de suite signaler que les valeurs relevées sont faibles (5mR/h correspondent au débit d'exposition à 1 m d'une source de 1 ci de Thulium 170.

Deux éléments parraissent essentiels : (Fig 1)
- la géométrie de la zone " contaminée " qui montre une limite bien déterminée. En effet, toutes les valeurs positives sont incluses dans un cercle de 7 mètres de diamètre alors qu'à l'extérieur de ce cercle les relevés sont nuls.
- la croissance et la convergence des relevés vers le centre de ce cercle (du simple au double !)

Nous pouvons formuler deux hypothèses :
1) dans le cas d'une contamination par poussières radioactives, la concentration en éléments radioactifs, serait plus importantes en A qu'aux différents points B. D'autre part, la parfaite répartition (du centre à la périphérie) et la parfaite géométrie du cercle s'expliqueraient par une diffusion des poussières par un moyen mécanique de forme géométrique (cône par exemple) (Fig 2). Cela semble peut probable.
2) la deuxième hypothèse serait la présence en A d'un corps radioactif qui émettrait un rayonnement d'une manière au moins annulaire (pas de sens préférentiel dans un plan parallèle au sol). Des relevés dans un plan normal au sol auraient déterminés parfaitement le sens des rayonnements. La présence de " rayons croissants " de la périphérie vers le centre du cercle s'expliqueraient donc parfaitement. (l'intensité des rayonnements étant inversement proportionnel au carré de la distance.)

Avec des yeux de scientifiques, la deuxième hypothèse parait beaucoup plus séduisante. Par contre, l'essai de germination montrerait la présence d'éléments au sein même de la terre. D'autre part dire que le jour de l'évennement le débit était de



60mR/h me parait un peu hasardeuse. C'est la connaissance de la source des rayonnements (décroissance radioactive en fonction du temps) qui pourra le déterminer.

Rien donc ne permet aujourd'hui de formuler une tentative d'explication rigoureuse sur la présence de radioactivité, et surtout sur la répartition des valeurs relevées qui parrait pour le moins curieux.

Ce n'est qu'en fonction des analyses actuellement en cours (détermination d'éléments, en présence, peut-être à la période très courte) qu'une formulation plus précise pourra être avancée.

DOSSIER ONU

Nous reprendrons la suite du dossier ONU dans notre prochain numéro. Toutefois aujourd'hui ,nous pouvons vous fournir une information de dernière minute. En effet, le 12 mai dernier, Sir Eric Gairy rencontrait Kurt Waldheim le secrétaire général des Nations Unies avec lequel il s'est entretenu au sujet de la position de La Grenade. En effet il reverrait la démarche de La Grenade , en présentant une proposition qui nenécéciteraitpasle vote de l'assemblée.

Toutefois Sir Eric Gairy présenterait tout de même à la session de septembre 1978, les preuves de l'existence des OVNI.

Document photo de l'ICUFON.



Méthode de reconnaissance et d'identification de l'apparence des OVNI.

PAR LE DR RICHARD F. HAINES
Docteur en Physique.

INTRODUCTION

Il ya plusieurs raisons qui motivent l'obtention auprès d'un témoin, d'informations sures concernant l'apparence d'un OVNI. La première, afin de pouvoir déterminer sa forme et les détails le concernant, les situer dans des catégories bien déterminées, et de faire des rapprochements éventuels avec d'autres observations faites soit par le même témoin soit d'autres personnes. Une telle classification peut nous aider à mieux discerner les points communs, de mieux classer les différences propres aux formes observées, et de répertorier de nombreux détails qui peuvent avoir une réelle importance. Mais ces détails ont toutes les chances d'échapper à l'attention si une méthode rigoureuse et précise n'est pas utilisée. La deuxième raison est motivée par le fait que nous pourrions en apprendre davantage sur la nature véritable du phénomène. Existe-t'il une relation de cause à effet entre la forme (ou les détails de la forme) et ses fonctions (ou véritable identité) ? Une méthode systématique classant chaque information nous aidera à la découvrir. Le procédé cité ici facilitera également le traitement par l'informatique des caractéristiques des OVNI observés, qui peuvent faire l'objet d'analyses statistiques intéressantes.

Car nous sommes encore confrontés à un phénomène sur lequel nous ne connaissons pratiquement rien, par conséquent nous ne devons pas négliger chaque possibilité qui nous est donnée de collecter toutes les informations valables sur les observations de telles anomalies. Des recherches menées en laboratoire ont montré que, la " reconnaissance " de détails comme la forme des contours d'un objet, l'orientation de sa position, et encore d'autres détails de ce genre, était plus facile et plus précise avec ce système, qu'en essayant de les faire surgir de la mémoire des témoins par des moyens classiques. Cela a été démontré en plusieurs occasions. Je signale que d'autres ont déjà suggéré un système d'identification basé sur l'emploi de formes shématisées quelques peu semblables (Shepard : 1968 - Vallée : 1968), bien que personne n'ai mis au point une méthode s'appuyant sur des dessins que l'on pourraient soumettre au témoin d'une observation, sous différentes combinaisons de formes et de détails.

Nous allons voir maintenant de quelle façon il faudra manoeuvrer pour l'application de la méthode, selon les sept étapes que nous allons développer ci-après.

1ère étape :

Dessin de l'OVNI : Demandez au témoin de se concentrer au maximum pendant quelques minutes sur l'image mémorisée de l'observation qu'il a faite. Surtout ne le dérangez pas pendant ce temps de réflexion. Demandez-lui de dessiner l'OVNI sur une feuille de papier blanc 21 X 27, exactement dans la position où il l'a vu. Ne pressez pas le témoin. Laissez lui le temps nécessaire pour réaliser son croquis. Dès que le dessin est terminé, demandez au témoin de mettre son nom ou ses initiales dans le coin supérie r gauche de la feuille ainsi que les renseignements suivants ' -- date de l'observation, heure, lieu, date de l'exécution du dessin, qui sera agrémenté d'une flèche indiquant l'orientation de l'OVNI (par rapport au témoin). Une fois cela terminé, cachez cette feuille ou retournez là, et passez à la deuxième étape.

2ème étape :

Dessin de 3 formes simples : - Demander au témoin de dessiner un cercle d'environ 5 cm de diamètre sur une autre feuille de papier blanc. Faire la même opération avec un carré d'environ 8 cmde côté, et enfin avec un triangle équilatéral d'environ la même dimension, cela toujours sur la même feuille de papier, les 3 dessins étant donc s r la même feuille. N'oubliez pas de faire mettre le nom ou les initiales du témoin, ainsi qu'une flêche indiquant l'orientation de la feuille lorsque les dessins seront tracés. (La flêche devant partir du témoin). Quand ceci est terminé, retournez la feuille et passez à la 3 ème étape.

3 ème étape :

Reconnaissance de la forme des contours de l'OVNI (d'après des formes types). Encore une fois, demandez au témoin d'essayer de se concentrer afin qu'il se souvienne à quoi l'OVNI ressemblait exactement. Puis demandez lui de regarder lescroquis de la figure 2 (Notez les trois parties de ce tableau) et de choisir parmi eux les dessins ou la combinaison de dessins se rapprochant le plus de ce qu'il estime avoir vu. N'importe quelle combinaison de formes est possible. La colonne de gauche, réservée à la partie SUPERIEURE de l'objet ou la forme vue (T) peut être avec une ou plusieurs formes de la colonne de droite, réservée à la partie INFERIEURE de l'objet ou la forme aperçue (B). Donc : HAUT égal (T) pour TOP, MILIEU égal (M) pour MIDDLE et BAS égal (B) pour BOTTOM.

Si le témoin ne parvient pas à désigner les croquis se rapportant à la forme supérieure et inférieure de l'OVNI, signaler simplement que le HAUT est considéré comme étant la partie de l'objet qui était (par rapport à la gravité)au-dessus d'une ligne imaginaire courant le long de la partie la plus grande

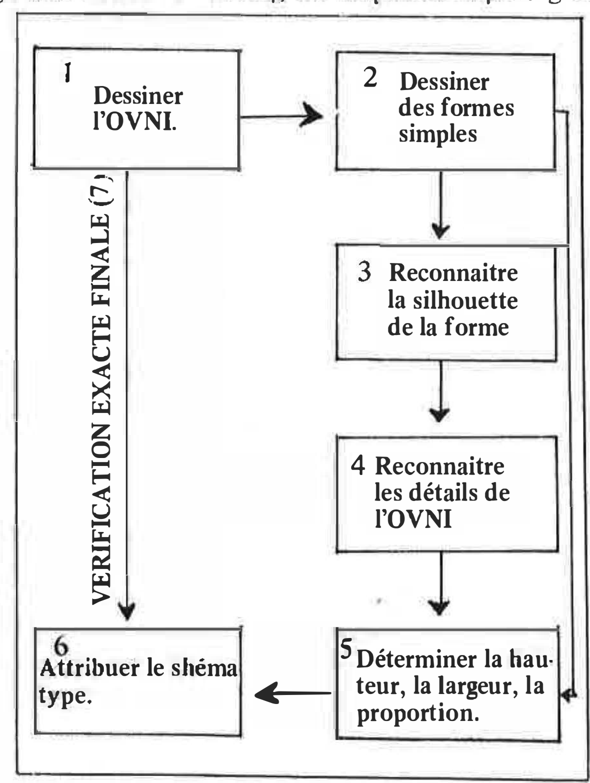


FIGURE 1 : DIAGRAMME DES 7 ETAPES SUCCESSIVES

de l'objet. Si l'OVNI garda une position inclinée (sur une ligne verticale) orienter simplement le dessin approprié de la figure 2 à l'inclinaison donnée. puis laisser le soin à la colonne de gauche de fournir le dessin correspondant à la partie la plus élevée de l'OVNI etc....

Chaque forme choisie de la figure 2 sera designée pour le codage définitif. par la combinaison d'une lettre et d'un nombre. par exemple : T 12. Un cercle parfait serait codé : TI BI. Ou encore, une forme mince en losange serait codée : T7 B7. etc.......

Si une partie centrale séparant la surface supérieure de la surface inférieure est discernée, la lettre "M" (Middle) sera utilisée avec le chiffre approprié à la forme. Le code MI serait utilisé pour indiquer la présence d'une mince ligne droite séparant le haut du bas de l'OVNI. Les courbes concaves (CC) et convexes (CV) montrées ne doivent pas être rapprochées à d'autres dessins exactement. Par exemple TII MIO serait acceptable et interprété comme si les deux surfaces étaient courbes.alors que M16 BI5. d'autre part, serait à la fois incorrect et ambigu. à moins que le témoin soit absolument certain que cette désignation codée fut la seule et la meilleure possible. Les bouts droit et gauche de la partie centrale peuvent très bien être de forme autre que carrée. L'élément M13 à d'autres lettres importantes de codes pour d'autres formes : R égal Ronde (Rounded) ou arrondie. P égal en pointe (Pointed). I égal dentelé (Indented) ou O égal autres (Other). Il faudra placer chaque code entre parenthèses.

FIGURE 2 PARTIE A : FORME SYMETRIQUE D'OVNI

T	M	B
Forme de la surface supérieure	Forme du milieu	Forme de la partie inférieure.

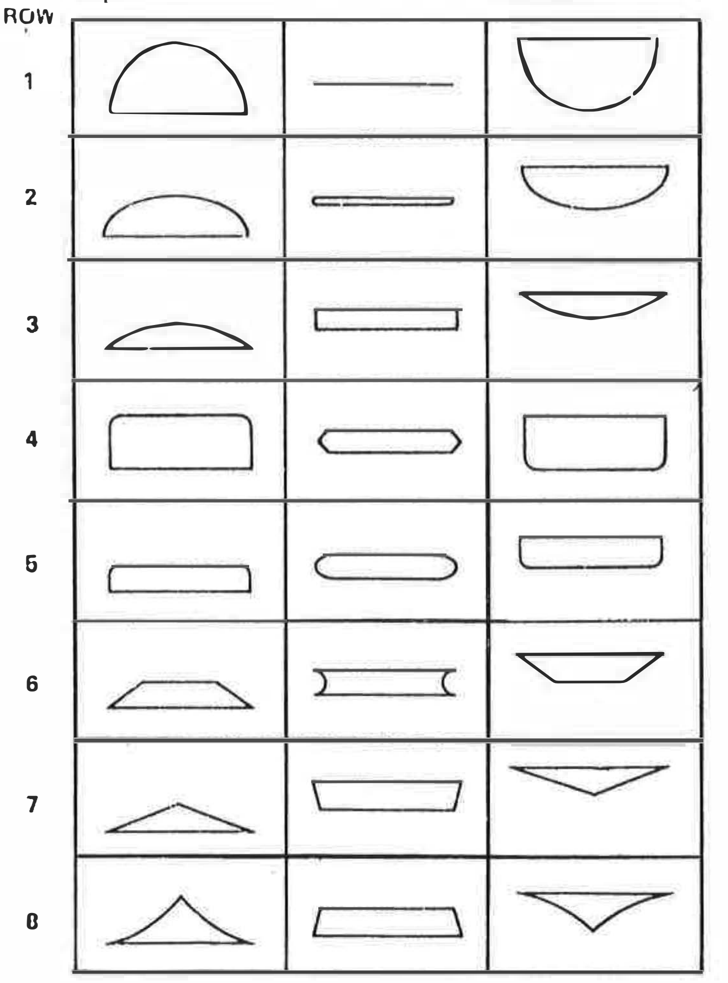
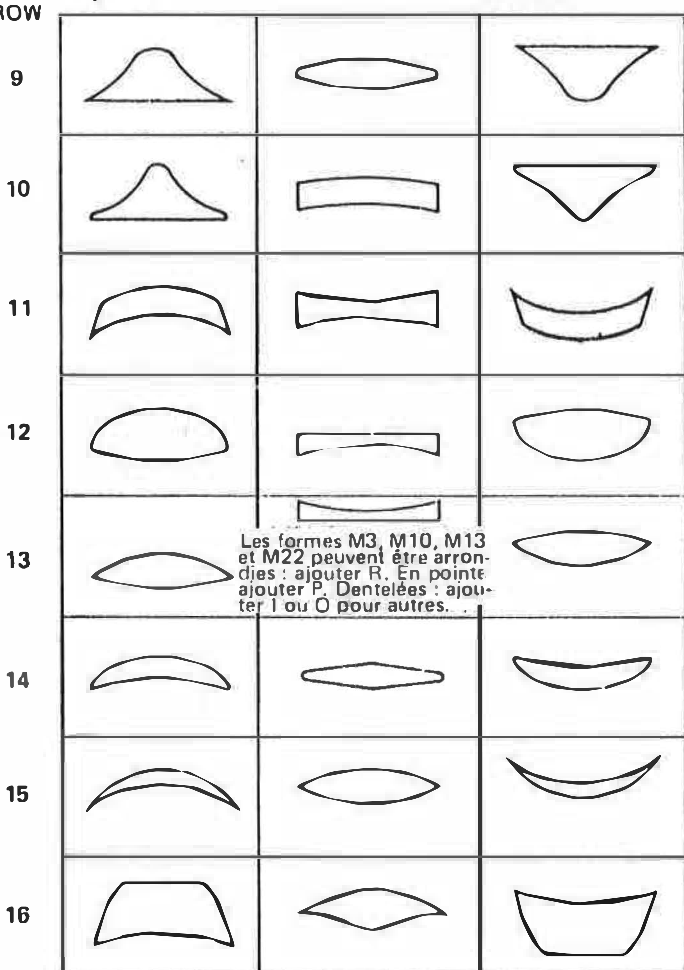


FIGURE 2 PARTIE B : Suite.

T	M	B
Forme de la surface supérieure	Forme du Milieu	Forme de la partie inférieure.



Si une seule des formes données en Figure 2 est choisie par le témoin comme étant représentative de la silhouette complète de l'OVNI, la figure 2 fournit l'identification de 24 X 3 soit 72 formes.
Si 2 formes quelconques seulement sont choisies dans n'importe quelle combinaison, un total de 5 112 différentes combinaisons (de 2 formes) s'offre aux possibilités.
Si 3 formes quelconques sont choisies dans n'importe quelle combinaison, un total de 2 024 combinaisons est disponible.

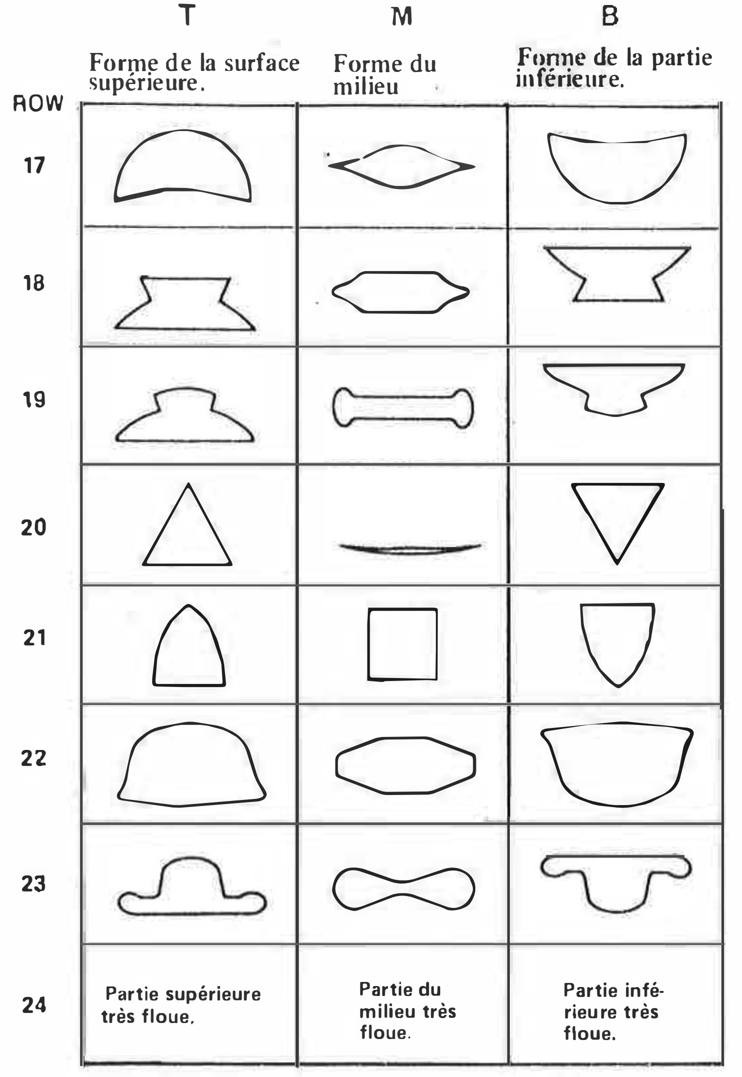
COMMENT PROCEDER AVEC UN OVNI CHANGEANT DE FORME CONTINUELLEMENT.

Si le témoin déclare que l'OVNI parût changer de forme continuellement pendant l'observation, la meilleure procédure à suivre serait de lui demander de choisir parmi la figure 2 (comme décrit ci-avant), la forme de base de l'objet à chacun de ses changements. Afin d'enregistrer chacune de ses réponses, l'enquêteur fera 1) Dessiner par le témoin, une ligne doite sur une feuille de papier blanc, ligne sur laquelle il portera des marques en forme de gros points pour indiquer les intervalles approximatifs entre chaque changement de forme. 2) Indiquer à chaque point marqué le code afférent à la forme indiquée selon la procédure indiquée précédemment. 3) Ecrire les secondes, minutes etc... qui se sont écoulées entre chaque changement de forme , et ce entre chaque point marqué.

COMMENT PROCEDER AVEC UN OVNI A SILHOUETTE FLOUE OU INDISTINCTE.

Ceci est une caractéristique commune à certaines observations. Dans des cas bien particuliers, une sorte de brouillard parait envelopper l'objet. Un code spécial "H" (pour Hazy qui veut dire flou) est utilisé pour indiquer le degré de manque de netteté.

FIGURE 2 PARTIE C : Suite.



Ci-après vous trouverez un petit tableau concernant le code "H". Notez que ceci est le seul symbole qui est totalement exclu du code final, si l'OVNI est observé de façon très nette.

TABLEAU I : CODE " H "
DESCRIPTION CONCERNANT LES SILHOUETTES FLOUES

H 1 - Légèrement flou. Comme la lune lorsqu'elle est en haute altitude, voilée par une opacité toute relative. Les contours sont encore discernables sur l'arière plan.

H 2 - Les bords sont assez flous, un peu comme les phares d'une voiture perçus à travers le brouillard. La dispersion de la lumière agrandit la source lumineuse et rend les contours très difficile à distinguer sur l'arrière-plan.

H 3 - Les bords sont indistincts. Comme une intense lumière éloigniée apparait à travers un brouillard épais. On voit seulement une tache de lumière estompée. Aucun contour de la source lumineuse d'origine ne peut être discerné. Ni la taille, ni la forme de l'OVNI ne peuvent être déterminées, seulement sa présence. (NOTA : L'usage de ce code pourrait placer l'autre code de distinction des formes dans un certain doute,à moins que les OVNI soient aperçus de façon très nette.).

COMMENT PROCEDER AVEC LES OVNI DE FORME ASSYMETRIQUE.

Dans le cas ou l'objet n'apparait pas de façon symétrique, le témoin devra identifier la forme dans la figure 3. Demandez-lui d'essayer de choisir celle qui semble se rapprocher le plus de la forme dont il a gardé le souvenir. Par exemple à la forme V.I. ,on peut voir dans le coin supérieur gauche les 2 dimensions (h égal hauteur, l égal longueur) indiquées et les deux indications des côtés (CV égal convexe, CC égal concave) qui doivent être ajoutées au code des formes quand cela est nécéssaire. Un tiret séparera ce code des autres informations. Par exemple, un OVNI de forme d'oeuf sera codé : V.I - CV (14 - hl). Ce qui voudra dire : de longueur de 4 unités de mesure angulaire, hauteur : une unité. S'il n'y a aucune mention particulière sur les côtés, on considérera que l'OVNI a été observé comme il est indiqué par la forme type du code de la figure 3.

Les désignations par code " V " seront utilisées pour des cas spéciaux si nécéssaire. Un essai a été fait pour tester la valeur de ce système de désignation alphabétiques et numériques. Et'il s'est avéré que toutes les combinaisons sont possibles avec toutes les formes qui se sont présentées.

Il est à noter que c'est la silhouette de l'objet aperçu qui déterminera le choix correct dans les figures 2 ou 3 de la forme symétrique ou assymétrique. Ce principe fondamental est rendu nécéssaire par le fait que tout objet à 3 dimensions peut présenter un nombre considérable de formes selon la position dans laquelle il est vu. Aussi afin de nous permettre une reconnaissance technique plus solide, l'enquêteur sur place devra faire choisir le témoin, une forme des figures 2 ou 3, basée seulement sur la silhouette mémorisée de l'objet, et non pas ce qu'il aurait pu voir dans les meilleures conditions. Une fois ceci effectué, le témoin devra donner l'angle de vision approximatif dans lequel il fit son observation. Nous désignerons cet angle par " X " .Par exemple, un OVNI vu directement du dessous (à la verticale) sera codé X'90 (pour 90 degré d'arc). Un OVNI vu directement du côté serait codé X0 (Ne pas indiquer le sigle degré),etc...

COMMENT PROCEDER AVEC LES FORMES D'OVNI QUE L'ON NE TROUVE PAS DANS LES FIGURES 2 et 3

La méthode la plus simple reste encore à pousser le témoin à décrire l'apparence totale de l'OVNI en employant des termes spécifiquement similaires et de comparer les différences à une ou plusieurs des formes proposées par la figure 2 ou la figure 3. De tels renseignements seront enregistrés sur bande chaque fois que cela sera possible et ensuite transcrit sur le compte-rendu relatif à ce cas si nécéssaire.

4 ème étape :

Reconnaître les détails de l'OVNI : Jusqu'à maintenant ,rien n'a été précisé sur de quelconques détails aperçus sur l'objet. Nous allons y venir dès maintenant.

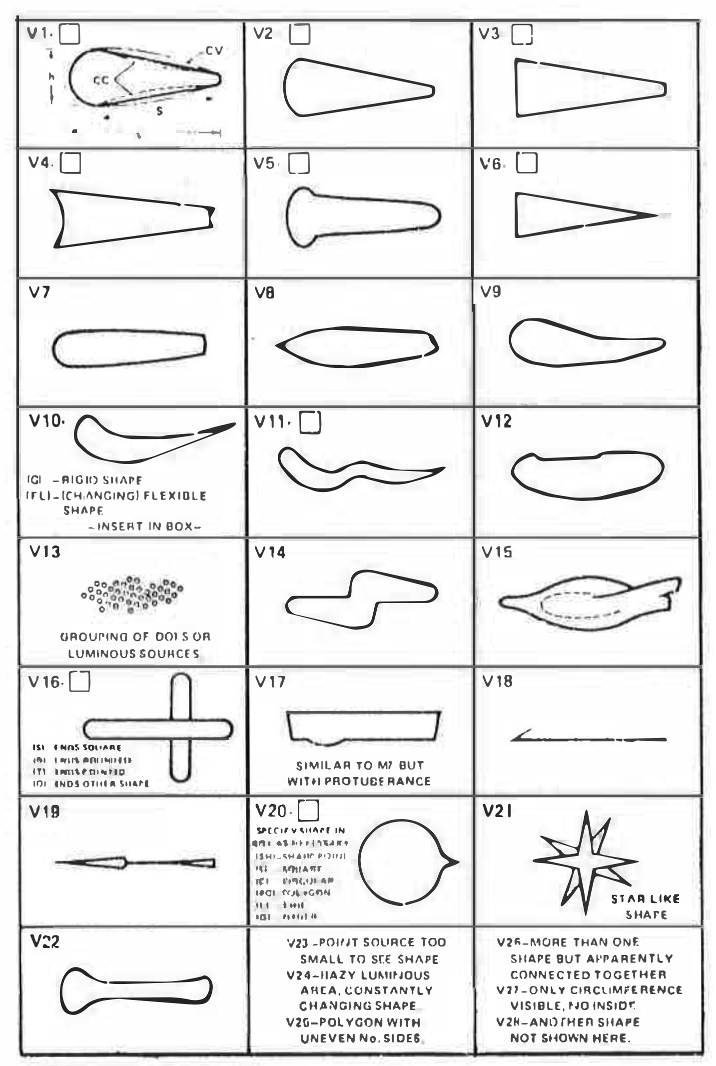
Commencez par demander au témoin de regarder parmi les dessins de la figure 4, consacrée aux détails, et de choisir celui qui lui paraît le plus approprié à ce qu'il a aperçu. Si un détail quelconque a été vu se déplaçant avec l'OVNI tout en n'étant pas en contact direct avec lui, ajouter les lettres (NC) pour : sans contact , après le code de détail.

Nous devons toujours nous rappeler que nous ne connaissons rien sur l'usage éventuel d'un quelconque détail de l'OVNI. Par conséquent il est tout à fait faux de penser qu'un trait ou une ligne droite à l'extérieur de l'objet peut être une antenne. C'est pareil pour un éventuel dôme au dessus de la surface supérieure, qui ne doit pas être assimilé forcément à un dôme de cabine de pilotage, ou quelque chose de ce genre. Il est donc préférable de se baser, pour de tels détails, à une idée générale, ou mieux encore, à une représentation symbolique par un codage de chiffres et de lettres.

Une telle méthode ne nous aidera pas seulement à améliorer la valeur d'un enquêteur, mais nous permettra également de réduire le nombre d'associations d'ordre psychologique dans l'esprit des témoins.

En se référant à la figure 4, vous noterez que les

FIGURE 3 : FORMES ASSYMETRIQUES D'OVNI.



Le calcul de la valeur " R " (déterminée à la 5ème étape) devient particulièrement important si l'OVNI est assymétrique. Notez que les dimensions h et l indiquée en V 1 de la figure 3 peuvent être utilisées avec presque toutes les formes de la série V.

nombreuses lettres de codes entre parenthèses qui se trouvent dans plusieurs cases peuvent être utilisées chaque fois que les précisions dans la description de l'objet le permettront. Dans seulement quelques cas, il y a la même lettre utilisée désigant une chose différente. Le genre particulier de détails avec lesquels ces lettres peuvent être associées rend plus claire leur signification.

Pour préciser le nombre de détails identiques vus sur l'OVNI, ajouter simplement ce nombre, entouré de parenthèses, (voir détail Figure 4a). Ainsi, une désignation A 4 (3) indique que trois ovales séparés ont étés vus sur l'objet. Un OVNI avec une disposition régulière et symétrique d'ouvertures circulaires ou de sources lumineuses rondes serait codé par A.I. Si ces ouvertures ou sources circulaires étaient disposées de façon anarchique, le code T 4 serait utilisé. Enfin, le code P 13 serait utilisé quand le témoin ne peut reconnaitre aucun détail sur la figure 4 comme étant pareil à ce qu'il a vu. Dans de pareils cas, l'enquêteur enregistrerasimplement la description verbale du détail.

5 ème étape :

Déterminer la largeur, la hauteur, et les proportions de l'OVNI : En plus de la largeur et de la hauteur, (w égal largeur) et (h égal hauteur), il y aura lieu de tenir compte d'une autre dimension, la proportion (R). Cette proportion serait déterminée aussi indépendamment que possible des précédentes étapes, pour ne pas inciter le témoin à se référer visuellement à ce qu'il a déjà dessiné. La valeur (R) indique que l'OVNI était R fois plus large qu'il était haut (ou épais).

L'enquêteur se rendra compte de ce que la valeur R est en fonction des croquis qui devront être faits par le témoin, autant de fois qu'il sera nécessaire, jusqu'a ce qu'un rapport entre la largeur et la hauteur pourra fournir la valeur de R. D'éventuelles protubérances en haut ou en bas ne seront pas incluses dans les mensurations à moins qu'il soit démontré que ces protubérances fassent partie intégrante de l'OVNI. L'enquêteur peut calculer " R " à ce moment là ou plus tard si c'est nécessaire. Cette feuille de papier ayant servi aux croquis faits pour déterminer éventuellement la valeur de " R ", sera gardée avec les autres. Le dessin original obtenu à la première étape sera également mesuré pour une deuxième " vérification " de la valeur de R, bien que, ceci devra être fait en dernier lieu par l'enquêteur. L'écart entre les deux valeurs de R est aussi potentièlement un élément intéressant d'information pour des analyses postérieures. Ceci nous amène à la sixième étape.

6 ème étape :

Attribuer la forme définitive et faire le codage complet : L'attribution précise d'un code symbolique à la forme de la silhouette de l'OVNI et à ses détails afférents peut plus tard faciliter énormément le travail de classement et la mise en fiches d'ordinateur de l'information. Lorsqu'un tel procédé de codage sera adopté par la majorité des enquêteurs et chercheurs penchés sur l'étude du phénomène OVNI, un grand potentiel de données commencera à être disponible pour les analyses. Le présent procédé de codage a été conçu avec autant de souplesse et de combinaisons possibles pour les

FIGURE 4 PARTIE A . LES DETAILS DE L'OVNI.

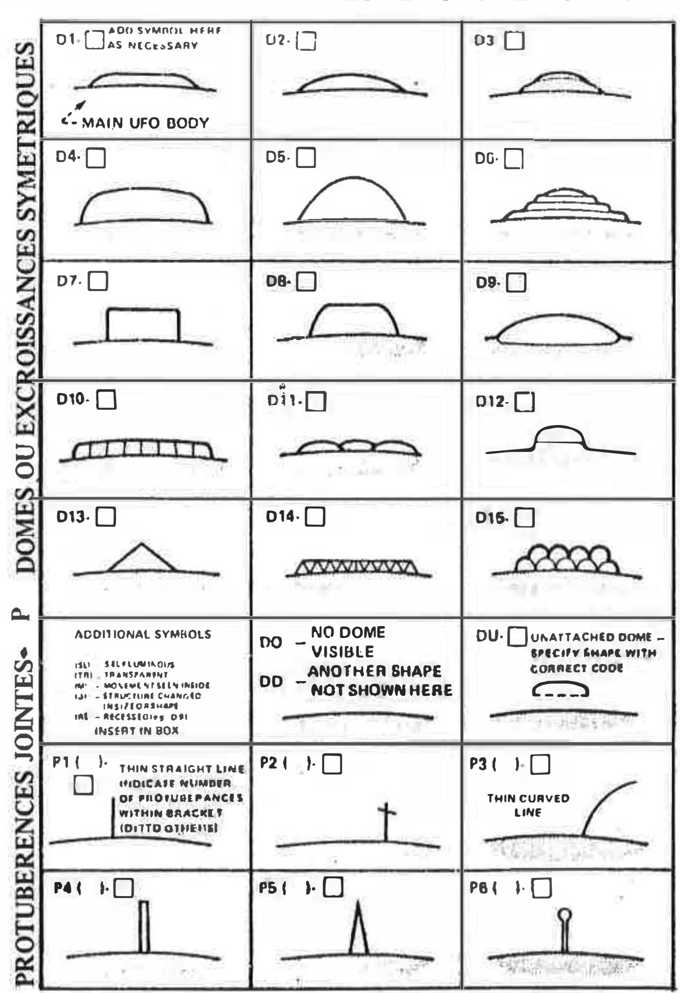
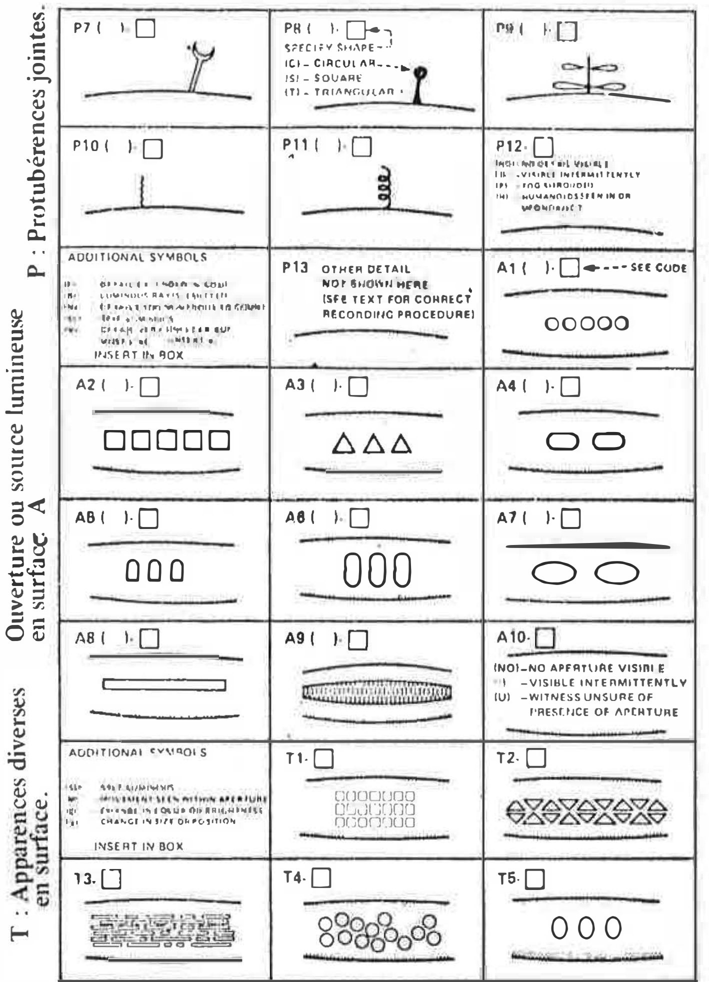
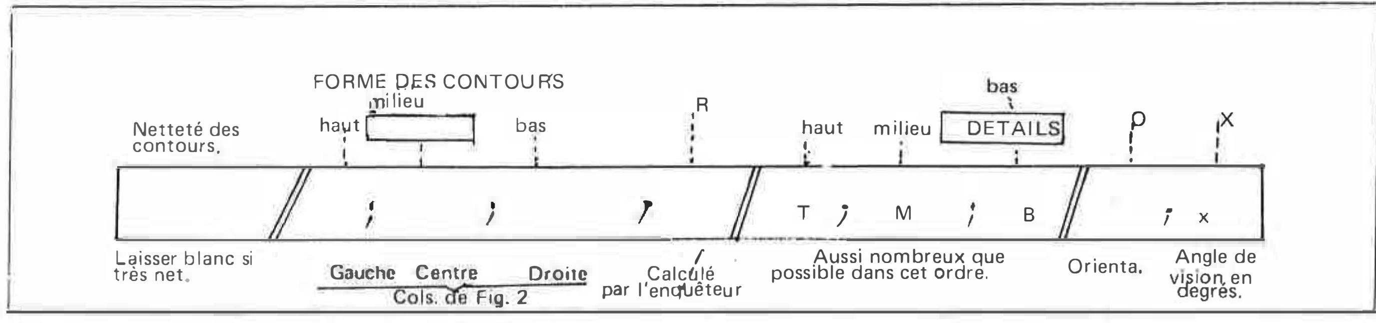


FIGURE 4 PARTIE B. LES DETAILS DE L'OVNI.



futurs éléments de description qui peuvent venir s'ajouter à ce qui a déjà été répertorié.

SCHEMATISATION DE L'APPLICATION DU CODE - FIGURE 6.



Trois doubles barres de fraction devront être utilisées dans chaque code complet afin de rendre plus claire chaque section de base. Des points-virgules sépareront les trois éléments de la forme des contours et les détails de surface. S'il y a deux détails codés (ou davantage), utilisez une virgule entre chaque détail codé. Des parenthèses devront toujours être utilisées pour indiquer le nombre de détails semblables. Enfin un > voudra dire : plus grand que, soit pareil à (en taille), et < : plus petit que. Ces signes pourront être utilisés à la place de la virgule pour préciser la taille relative d'un détail par rapport à un autre.

Cette forme de codage n'indiquera pas l'endroit exact de chaque détail remarqué sur l'OVNI. Le code de l'orientation de l'OVNI dans l'espace par rapport à l'horizon devra être spécifié. L'axe longitudinal de l'objet détermine un coté de cet angle. Essayez toujours d'obtenir une estimation de l'orientation (O) avec si possible, une marge d'erreur ne dépassant pas 5 degrés d'arc maximum. NE JAMAIS LAISSER VIERGE LA PLACE RESERVEE A L'ORIENTATION. Si l'OVNI a été vu parallèle au niveau du sol, portez O (zéro). S'il a été vu virant à 90 degrés d'arc du sol, porter 90 (ne pas indiquer le sigle degré.)

L'angle de vision (X) a déjà été traité. Ajoutons que la place réservée à l'angle de vision ne devra pas rester vierge elle non plus, mais cet angle devra être estimé par le témoin, avec un maximum d'exactitude. Notez que la lettre X devra être portée dans le code juste avant le chiffre de l'estimation de l'angle.

7 ème étape :

Contrôle final de l'exactitude du code complet : C'est sans doute l'étape la plus importante, car elle requiert un certain degré d'expérience de la part de l'enqueteur afin d'obtenir CORRECTEMENT les données en passant directement de la première étape à la sixième. Pendant que la vérification du code final sera faite par l'enquêteur, on devra procéder à une contre-vérification qui devra être faite par une autre personne en dernier lieu afin d'être sûr que la forme et les détails ont été correctement codés par l'enquêteur initial. En se référant à la figure 1, on peut voir que la flèche en pointillé partant de l'étape numéro 1, indique que le contrôle initial de précision est accompli en comparant chaque trait dessiné par le témoin (de l'étape numéro 1) avec le code final. Seul le code " H ", pour les formes distinctes ou floues, peut ne pas être évident dans le dessin original. Les désaccords entre le dessin et le code doivent être reglés à ce moment là. Le second contrôle d'exactitude devra être effectué sur une comparaison attentive entre la forme de la silhouette de l'OVNI reconnue par le témoin, (à la figure 2 ou 3) et son code symbolisé. Le troisième contrôle d'exactitude devra se faire entre chacun des détails remémorés et leur code symbolisé respectif trouvé dans la figure 4. Le quatrième contrôle d'exactitude devra être fait par le calcul de la valeur R en utilisant les deux croquis originaux des témoins et plus tard les dessins qui furent faits dans ce but précis (voir 5 ème étape). En cas de désaccord possible entre ces deux valeurs de R, la valeur trouvée lors de la 5 ème étape sera prise en considération pour l'établissement du code final.

Les trois formes simples obtenues à l'étape numéro 2 sont utiles pour essayer de déterminer quelques traits caractéristiques du témoin comme 1) ses capacités de base pour le dessin, 2) son sens du coup d'oeil, ses tremblements, etc.... 3) le degré de conscience et de perception des objets traduits en quelques traits sommaires, le degré de précision dans le dessin, la rectitude des traits, etc... et 4) l'habilité à pouvoir " orienter " son dessin en fonction des directions suivies par les traits. On peut déterminer éventuellement une estimation de valeur psychologique tendant à établir les facteurs émotionnels du témoin. Bien entendu il ne faudra surtout pas dire cela au témoin lorsqu'il lui sera demandé de dessiner les croquis de la deuxième éta-

pe.

L'entrainement de l'enquêteur à cette technique de codage :

La dernière fiabilité de ce procédé de reconnaissance et d'identification de l'apparence des OVNI dépendra du degré de conscience avec laquelle chaque utilisateur du système oeuvrera lors de chaque étape. Afin d'aider le lecteur à apprendre comment appliquer les sept étapes correctement, une méthode simple d'auto-enseignement est donnée ci-après. Le lecteur s'assurera que le dessin de la 1 ère étape a bien été achevé par le témoin et que son esquisse est telle qu'il est indiqué en figure 6. Le lecteur devra accomplir les étapes 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - et 7 et déterminer le code exact. Puis il comparera le code qu'il aura établi avec celui qui est indiqué en figure 6. Les codes complets donnés en figure 6 ont été établis par plusieurs personnes indépendantes l'une de l'autre et parfaitement familiarisées avec ce procédé. J'espère que cette technique réhaussera désormais le niveau des études sur les OVNI et j'invite chaque utilisateur à me communiquer ses appréciations en vue d'éventuelles améliorations.

RICHARD F. HAINE

DOCTEUR EN PHYSIQUE.

Traduction et adaptation de Jean SIDER.
Illustration Richard Haines et le service artistique de Les Extraterrestres.

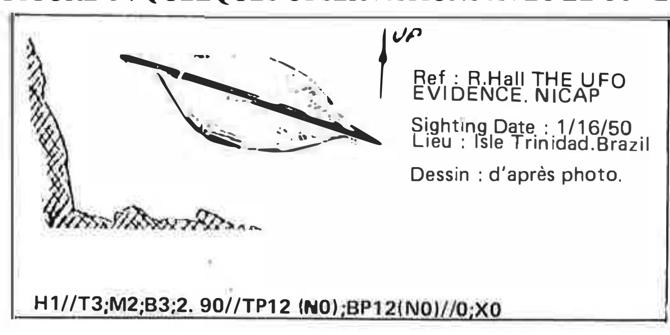
REFERENCES.

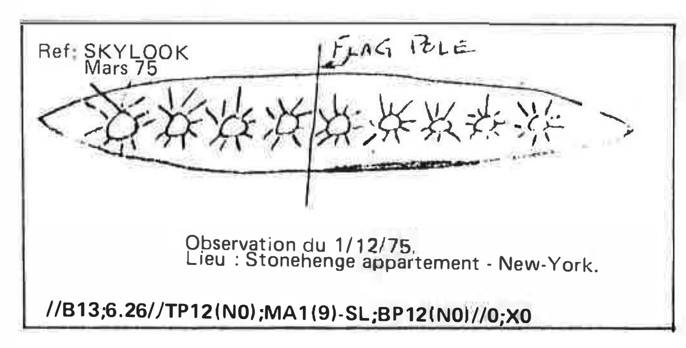
SHEPARD R.N. : Some psychologically oriented techniques for the scientific investigation of unidentified aérial phenomena. In (annon, Symposium on UFO, Hearing before the Commetee on Science and Astronauties, Numéro 7, July 29 1968.)

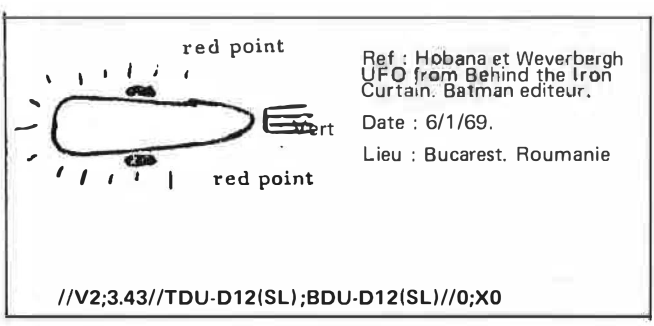
VALLEY G.E. : Some considerations affecting the interpretation of reports of unidentified flying objects. In (Gillmor D.S. (ed) . Scientific Study of Unidentified Flying Objects , Batman Book New-York, 1968.

NOTE :
Toutes informations succeptibles d'améliorer cette méthode doit être envoyées à Richard HAINES / GEOS 77510 REBAIS.

FIGURE 6 : QUELQUES OBSERVATIONS AVEC LE CODE







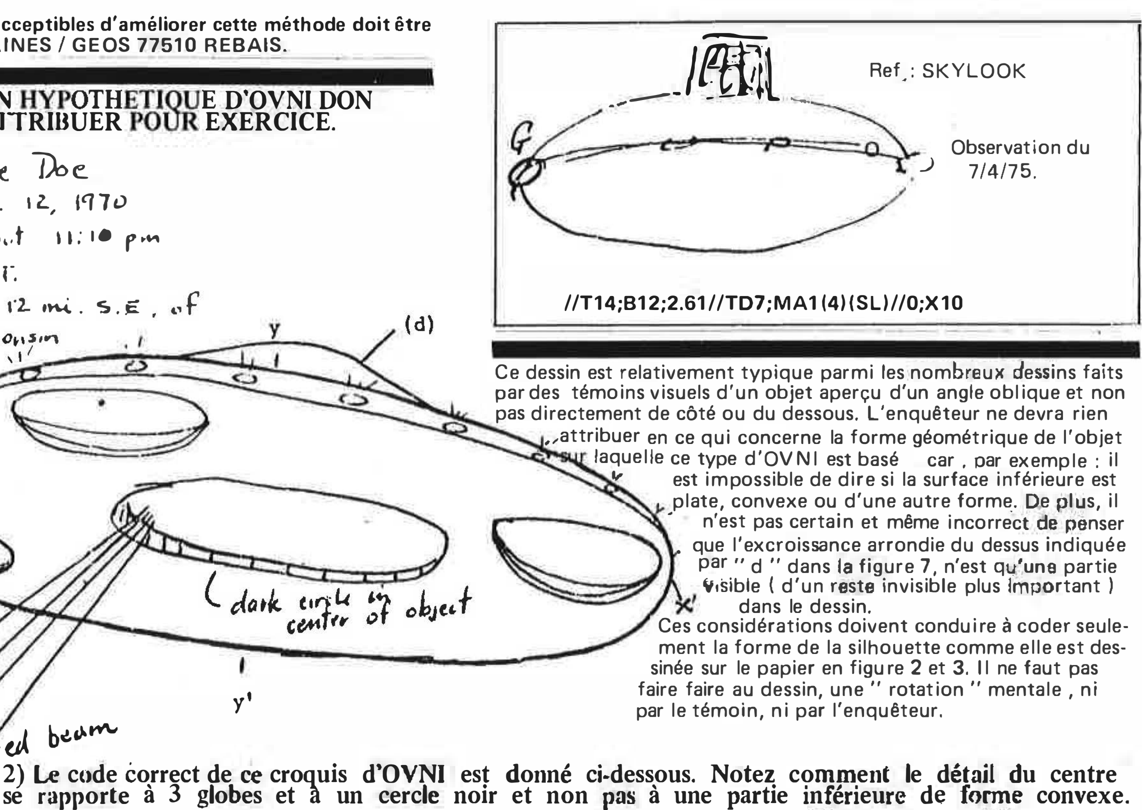
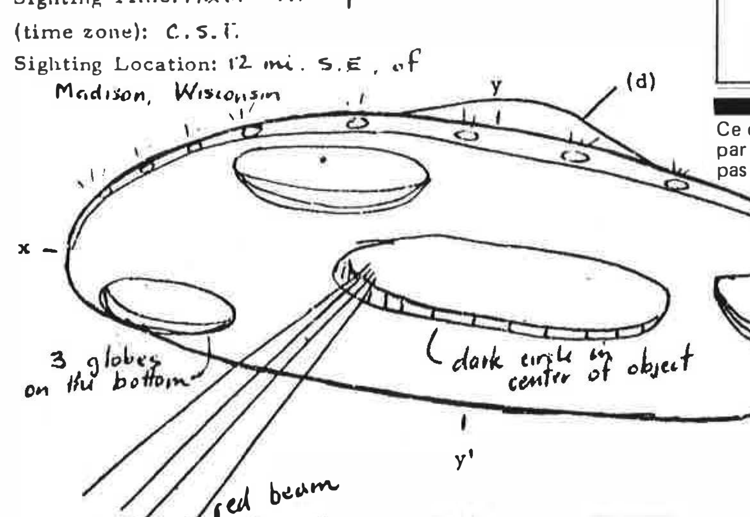


FIGURE 7 : DESSIN HYPOTHETIQUE D'OVNI DON LE CODE EST A ATTRIBUER POUR EXERCICE.



Ce dessin est relativement typique parmi les nombreux dessins faits par des témoins visuels d'un objet aperçu d'un angle oblique et non pas directement de côté ou du dessous. L'enquêteur ne devra rien attribuer en ce qui concerne la forme géométrique de l'objet sur laquelle ce type d'OVNI est basé car, par exemple : il est impossible de dire si la surface inférieure est plate, convexe ou d'une autre forme. De plus, il n'est pas certain et même incorrect de penser que l'excroissance arrondie du dessus indiquée par " d " dans la figure 7, n'est qu'une partie visible (d'un reste invisible plus important) dans le dessin.
Ces considérations doivent conduire à coder seulement la forme de la silhouette comme elle est dessinée sur le papier en figure 2 et 3. Il ne faut pas faire faire au dessin, une " rotation " mentale, ni par le témoin, ni par l'enquêteur.

2) Le code correct de ce croquis d'OVNI est donné ci-dessous. Notez comment le détail du centre se rapporte à 3 globes et à un cercle noir et non pas à une partie inférieure de forme convexe.

CODE : // VI-CV;3.06//TD2 (1),AI(ii)-(SL);MA7(I)-(NO) D3(3),P13(1)-(B)//8;X25

CONGRES 1978 A MONTLUCON

PAR GILLES SMIENA
Participant à cette rencontre.

Les journées ufologiques de Montluçon en 1978 se sont déroulées pendant les congés scolaires de Pâques, les 14 - 15 et 16 avril. Ces rencontres ont été lancées en 1972 par Messieurs Lagarde et Giraud: elles regroupent tous les deux ans à la maison des jeunes et de la culture de Montluçon, ville choisie pour sa position centrale dans l'exagone, une cinquantaine d'ufologues venus de toute la France; les jeunes y sont la majorité. Elles se déroulent traditionnellement dans une ambiance très sympathique faite tout à la fois de sérieux, de bonne humeur et surtout d'une franche camaraderie; c'est un plaisir de s'y retrouver.

Ce congrès ufologique répond à un double but : d'une part faire le point de l'ufologie et des recherches en cours, d'autre part nouer ou renouer des relations d'amitié entre les animateurs des associations locales. Les enquêteurs et les chercheurs de toutes tendances : N'oublions pas en effet que l'ufologie n'est pas une science abstraite et livresque, elle débute par la recherche des faits et les enquêtes sur le terrain; elle a autant besoin pour se développer des enquêteurs anonymes que des chercheurs de laboratoires et c'est la bonne entente entre les divers éléments qui la composent que dépend son épanouissement et son avenir; les uns ne peuvent rien sans les autres: de ce point de vue, les journées de Montluçon sont une complète réussite et le premier félicité doit être Mr Giraud qui a su allier avec doigté le tact qui convient et la rigueur rendue nécessaire par un programme chargé et un temps limité.

On peut certes regretter dans une certaine mesure l'absence àces sympathiques journées des " ténors " de l'ufologie enfermés dans la renommée de leurs écrits et dédaigneux de se mêler à la piétaille qui assure le travail ingrat de l'enquête sur le terrain; ce ne serait pourtant pas déchoir que d'y venir ... Mais la qualité des débats ne se ressent pas de ces absences, il suffit d'avoir assisté une fois aux réunions pour être convaincu; l'ambiance y gagne même d'être plus franche et détendue permettant à chacun de s'exprimer librement, ce qui ne serait peut être plus le cas si ces "Messieurs " étaient là à froncer le sourcil ou à monopoliser à leur profit le temps de parole déjà limité...

****

La première journée, vendredi 14, fut consacrée aux associations : leurs présidents ou leurs représentants firent le bilant de leurs activités et exposèrent leurs problèmes, ceux-ci étant essentiellement d'ordre financier, ce qui ne surprendra personne étant donné la conjoncture actuelle.

****

La seconde journée, samedi 15, fut consacrée aux travaux personnels des ufologues présents, travaux qui s'attachent à tous les aspects du phénomène ou de l'ufologie en général comme en témoigne cette rapide présentation qui suit à peu près l'odre des exposés :

-Frantz CREBELY de la SVEPS invita chacun à une réflexion sur la sociologie des ufologues et lança un appel en faveur du regroupement des associations en vue d'une plus grande efficacité.

-Dominique CAUDRON du GNEOVNI présenta un exposé critique illustré de nombreuses diapositives sur l'orthoténie pour mettre en garde contre les résultats illusoires des recherches quand ils sont enduits par le conditionnement mental du chercheur.

-Michel FIGUET de l'AAMT à présenté son catalogue très complet de 600 cas de rencontres rapprochées auquel il travail depuis plus de 10 ans et qui est un modèle du genre.

-Michel DUFOURNY du groupe de Montluçon expliqua la façon dont il conçoit l'utilisation de la sophrologie dans l'interrogatoire des témoins de rencontres rapprochées.

-Marc MARINELLA de la SLEPS préconisa pour sa part une étude sceintifique avec de nouvelles hypothèses et une coordination de la recherche.

-Jean-Marc JAILLAT de LDLN évoqua une approche analytique et comparative des observations d'OVNI et des récits du folklore.

-Pierre VIEROUDY, auteur de " Ces OVNI qui annoncent le surhomme " parla de ses essais en vue de trouver un " tronc commun " à ces divers phénomènes et parla de l'intéraction entre l'inconscient humain sur le système X, les phénomènes OVNI et les phénomènes PSI, le dénominateur commun semblant se trouver dans l'inconscient collectif.

-Thierry PINVIDIC de la SPEPSE tenta de présenter un tableau synoptique de la circulation de l'information OVNI dans notre société avec toutes les intéractions possibles, ce travail de recherche étant collectif.

-Gilbert CORNU, chercheur parisien indépendant, fit pour la première fois le point de ses recherches sur les rapports possibles entre les apparitions religieuses et le phénomène OVNI, rapports qui semblent aller bien au delà de ce que l'on imagine généralement.

-Madame Frédérique SAGNES du groupe PHOBOS expliqua ses recherches de liaison ou parapsychologiques avec l'intelligence du phénomène OVNI par la psychologie.

-Remy RENAUX se fit le porte parole de Jean Charles FUMOUX de l'ADEPS qui, suite à dix ans de travaux est persuadé de l'existence d'une " structure " triangulaire dans la disposition des atterrissages d'OVNI. (Voir LES EXTRATERRESTRES numéro 5, Janvier 1978, page 12 - 13 - et 14.)

****

La matinée de la troisième journée, dimanche 16, fut en grande partie consacrée à la laborieuse mise au point d'un protocole d'accord entre tous les ufologues présents; le texte qui est reproduit intégralement ci-dessous fut finalement signé par la presque totalité des participants malgré les imperfections qu'il présentait encore et dont chacun avait conscience. Mais, tel qu'il est, il a le mérite d'exister, de provoquer la réflexion et de pouvoir servir de point de départ à un texte plus élaboré au fur et à mesure que les circonstances le permettront. Voici ce texte :

1 - Il existe un ensemble spécifique de phénomènes originaux.

2 - Le phénomène OVNI est un cas particulier inclus dans l'ensemble spécifique original suite page 18.

COUPURES DE PRESSE

Nous remerçions par avance les lecteurs qui nous adressent des coupures de presse sur le problème OVNI. Si vous souhaitez les conserver, adressez nous en copie seulement.

L'AFFAIRE DE FALKVILLE

HENRY DURRANT

LES EXTRATERRESTRES ouvre aujourd'hui un dossier " brulant ", celui des photos d'humanoïdes. Si nous nous reportons aux normes analustes que nous nous sommes fixées pour rester dans une ligne sérieuse, il est évident qu'actuellement aucune photo d'humanoïdes ne remplie les conditions satisfaisantes pour être qualifiée d'authentique. Peu de photo d'OVNI remplissent d'ailleurs ces conditions, puisque seule la photo prise au large du Brésil en 1958 devant plusieurs centaines de savants peut être classée dans la catégorie " authentique ".
Mais pour que l'évolution du problème OVNI se fasse, il est nécéssaire de procéder à une analyse ouverte de tous les documents relatifs au problème OVNI. Nous avons donc décidé d'ouvrir ce dossier, tout d'abord à la demande de nos lecteurs, et d'autre part pour faire le point sur l'analyse " dite scientifique " qui a été faite par le G.S.W.
C'est notre collaborateur Jean SIDER qui nous a remi le premier une étude sur ce dossier. Nous pensions alors que ces photos n'étaient que trucage, et qu'il n'était plus nécéssaire de revenir sur ce dossier. Puis notre prudence fut éveillée par le peu de renseignements fournis par le G.S.W. et l'intérêt que commence à montrer ce dossier en Europe. Nous avons donc fait appel aux personnes les mieux placées en France et dans le monde pour juger cette première étude. C'est ainsi que l'article ci-dessous, dans son expression définitive, est de la main de Henry DURRANT.
Comme on va pouvoir le juger, l'analyse du G.S.W. est faite en dépit de toute rigueur scientifique.
Mais laissons la parole à Henry DURRANT.

INTRODUCTION

L'histoire du robot spatial de Falkville (Alabama) USA, est parue pour la première fois dans OFFICIAL UFO d'août 1975. Henry Durrant l'a publiée, avec documents à l'appui, en exclusivité pour la France, dans son dernier ouvrage. Une critique des photographies de ce robot est parue dans MUFON UFO JOURNAL de Novembre 1976, critique basée sur une analyse par computeur. Les traductions de cette critique commençent à circuler en Europe. Pour couper les ailes à ce canard, nous vous présentons objectivement :

I) La réponse du Major
1) La traduction in extenso de l'article du MUFOM.
2) La réponse du Major Dr Colman VonKevicsky,
3) Les commentaires d'henry Durrant, qui correspondent aux chiffres entre parenthèses,
4) Notre conclusion.

****

LES PHOTOGRAPHIES DE LA CREATURE DE FALKVILLE ANALYSEES.

Par William Spaulding, directeur du GSW.

Ref : Mufom Journal nr 108 Nov 1976, pp. 3 et 5.

Des photographies de représentations tendant à dépeindre le phénomène non identifié nous ont été adressés pour évaluation depuis la mise en service de nos moyens modernes de recherche (1974) Il est extrêmement rare d'avoir l'occasion d'évaluer des documents photographiques sur de prétendus occupants (1). Pendant la vague de 1973 (Etats Unis) il y eut des douzaines de rapports sur des " créatures " directement associées à l'observation du phénomène OVNI.

Une telle image (2), provenant des observations de 1973, fut envoyée au G.S.W. pour analyse, par Walter Andrus, directeur du MUFON. Les techniques d'évaluation par computeur ont été utilisées par notre organisation sur plus de 600 photographies d'OVNI. Si un " objet " peut être analysé, l'image d'une créature d'aspect humain peut évidemment alors être testée pour son authenticité (3).

Les photographies de l'occupant de Falkville, Alabama, ont été soumises aux évaluations suivantes, à l'aide d'un computeur : mise en valeur des contours, séparation des couleurs, analyse de distortion PIXEL, et digitalisation.

MISE EN VALEUR DES CONTOURS - Toute la série des images a été soumise à la mise en valeur des contours, afin d'obtenir des détails sur ceux de la " créature " et sur l'état de la surface (photographique). En mettant en valeur ou en détaillant les contours, on arrive à adoucir certains des reflets de lumière, qui éclatent en débordant largement de la combinaison couleur aluminium, et qui cachent les détails.

Ce contourage a aussi détaillé la surface de la combinaison (peau) en supprimant les reflets et facettes de lumière. Cela permit aux techniciens d'observer des détails de surface, et d'identifier de grossiers morceaux de tôle ou de feuille d'aluminium fixés sur la combinaison (4).

Référence doit être faite à la Notice Explicative d'Analyse qui détaille tous les différents modes d'évaluation et testage utilisés pour ces photographies (5).

SEPARATION DES COULEURS : Toutes les images ont été soumises à la technique colorimétrique, afin de tester chaque image pour sa véritable valeur du gris (densité), qui se combine continuellement en densité (niveau) et en espace (zone). cette technique fournit à l'analyste-photographe de solides données sur la source de lumière, sur la direction par rapport au sujet qui est photographié, et sur la densité réelle de l'image. Cette méthode de testage fut aussi utilisée pour évaluer les données de l'arrière plan, révèlant ainsi des densité anormales rarement perceptibles par l'oeil humain (6).

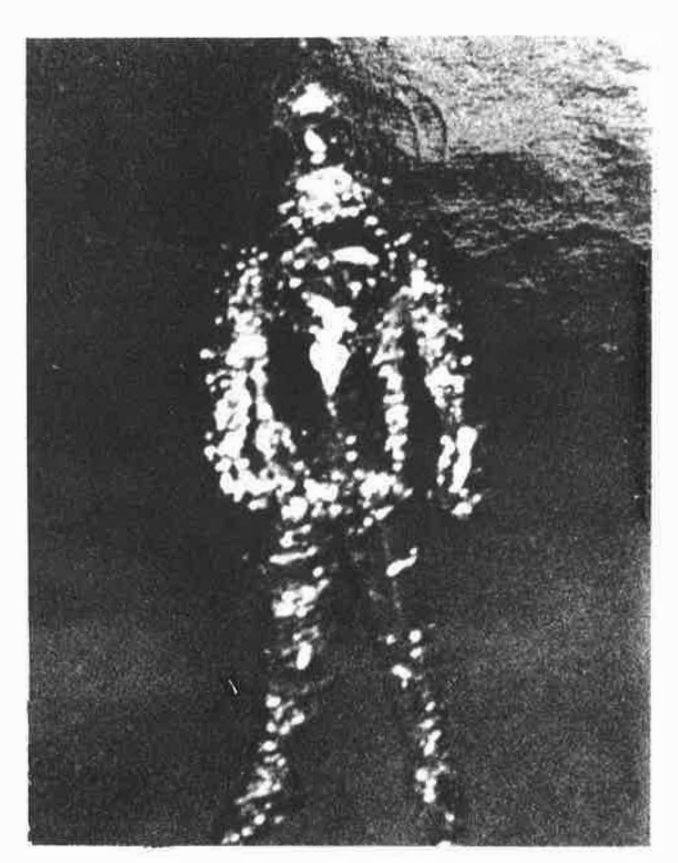
Toute la série des photographies a été examinée par balayage en utilisant le densitomètre digital, et les zones interessantes ont été enregistrées pour comparaison ultérieure entre les images (7).

ANALYSE DE DISTORSION PIXEL. L'analyse PIXEL (cellule-image) a été réalisée afin d'évaluer la distance approchée de l'image à la caméra au témoin. Les contours de l'image sont alors soulignés par un programme spécial du computeur, ensuite ces mêmes contours (zones) sont agrandis, et les carrés distincts des pixels sont mesurés pour leur rectilinéarité ou pour le défaut de celle-ci. On doit se référer à l'image numéro 4 qui donne l'information pixel de distance.

La règle générale en fait de distance, mesurée à partir des donnés pixel est simple : si les pixels sont rectilignes, l'image est proche;au contraire , si les pixels sont ondulés, cela dénote un facteur distance . (8).

DIGITALISATION - La digitalisation, ou computation des images, a été réalisée afin de mettre en valeur les détails cachés. Divers modes de digitalisation ajoutent clarté et résolution à l'image par rapport à l'original (9), par conséquent éclaircissent les zones sombres, mettent en relief les ombres, les parties bien définies sur le film, et poussent le contraste général du film.

La digitalisation met en valeur les détails de chaque image afin de permettre des mesures précises de sa taille, de sa hauteur, de sa largeur, de sa position, etc... Celle-ci fut réalisée sur vidéomicromètre, qui mesure les dimensions en unités au millième de pouce près (,001" égal 0, 254 mm) (10).



Instantané Polaroïde numéro 3 du Robot de Falkville Notez le maintien du corps, guindé, non naturel. Remarquez les taches lumineuses, de réflexion du flash, aux contours courbes, arrondis, Et le casque à visière circulaire, caractéristique.

CONCLUSIONS - Le consensus des analystes photographes (11) est que les photographies en question NE DOIVENT PAS être considérées comme une preuve SOLIDE (de l'existence) d'une entité extraterrestres. Voici les données qui quantifient cette conclusion :

A)- Le vêtement externe de la créature alléguée est une combinaison de pompier, fabriquée avec des matériaux ignifugés, comprenant de l'amiante et autres fibres non conductrices et non combustibles, puis recouverte d'une couche d'aluminium. (12).

B)- Un flash à été utilisé en cours d'exposition, qui a sur-illuminé (13) la surface plissée et s'y est réfléchie brillamment, masquant ainsi des détails évidents (14) de fabrication.

C)- La densitométrie digitale a révélé certaines zones de faible reflectibilité, non attribuable à des ombres ou à une reflexion. Une analyse ultérieure révéla que ces inconsistances (anomalies) étaient attribuables à des " morceaux " de feuilles d'aluminium, fixés çà et là sur la combinaison. (ceux-ci furent) peut être placés tels que boutons, fermetures, insignes etc.., détials de fabrication furent ainsi masqués (15).

D)- Les détails anatomiques figurés sur les images sont considérés comme normaux (d'aspect humain) et comprennent : la longueur des bras, la position des membres et leurs tailles relatives (16). L'effet de ballonnement des jambes et des pieds est dû à la fabrication de la combinaison, et non au corps à l'intérieur du vêtement.

E)- La décomposition de l'image, calculée en excluant le bénéfice des points de référence connus (sans tenir compte des déclarations du témoin) à révélé que l'entité avait une taille de 5 pieds 6 pouces à 6 pieds (de 1,6764 à 1,8288 m) (17).

F)- En l'absence de données sûres concernant l'appareil (18), la photographie à été prise à une distance relativement rapprochée. Elle a eté calculée (comme étant) inférieure à 12 pieds (distance de l'appareil à l'objet soit 3,6576 m) (19).



Une combiansion de pompier semblable à celle qui aurait été sortie en fraude de Redstone Arsenal. Notez les grandes différences dans la silhouette, le maintien, la composition en deux parties (plus les gants et les bottillons), et dont la cagoule est bien différente du casque.

Au mieux, ces images ne présentent qu'une tentative de joyeux canular visant à contrefaire une créature de l'espace, que le GSW estime avoir été suscité par l énorme battage des mass-média dans les états du sud (des États-Unis) au cours de la vague de 1973 (20).

****

THE FALKVILLE STORY*

L'opinion de l'ICUFON et de la DUIST à propos des photos de Falkville.

L'ICUFON (USA) et la DUIST (RFA)ont désigné des experts scientifiques et militaires qui ont étudiés de concert et précisément, pendant plus d'un an et demi, la manoeuvre des forces ressemblant à une invasion, entre les 11 et 20 octobre 1973 au-dessus de la partie centre-est des Etats-Unis.

L'un des plus classiques évènements de cette opération, entreprise au dessus des terrains militaires et des zones interdites entre le Golfe du Mexique et la région des Grands Lacs, fut l'incident du " robot spatial " de Falkville. Il a été photographié par l'agent de police Jeffrey Grenhaw, à 17 miles du plus grand complexe industriel du monde pour la recherche militaire et spatiale, l'Arsenal Redstone situé à Hunstville, Alabama. Le principal motif de notre analyse à été l'information publiée par le Pentagone, selon laquelle, à la même époque, le MTU (Mobile Test Unit) du char " Rayon de la mort " (Laser) était en construction et en expérimentation à l'Arsenal. (Nesweek 30 sept 1974).

En exposant ces faits, nul doute que les services de renseignement des États-Unis se sont saisis de toutes possibilités de descréditer, en tout ou en partie, l'analyse de l'expert qui révèla les implications militaires dissimulées de cette opération (OVNI) extraterrestre dont l'existence a été largement niée.

*** voir: Henry Durrant, Première enquêtes sur les humanoïdes extraterrestres. pp. 277 à 302. Editions R. Laffont. Disponible à notre S.D.**



Agrandissement au même degrès de la même partie de la combinaison de pompier. Malgrè les reflets du flash, on y distingue parfaitement la dernière agrafe de fermeture, son empiècement, l'ourlet de bordure et l'inscription sur le gant.

La première mise en doute publique commença avec le quotidien de la capitale de l'Alabama, Les " Birmingham News ", dans lequel Franck Sikora, rédacteur au siège et Marrion Webb, enquêteur OVNI pour le NICAP en Géorgie, déclarèrent que les photographies de Jeffrey Greenhaw étaient une farce. L'enquêteur Webb déclara que M. Greenhaw photographia son complice dans une combinaison de pompier qui avait été sortie en fraude du Marshall Space Fligth Center de l'Arsenal. Comme preuve, il posait devant une caméra dans cette combinaison décorée de bouts de tôle, ce qui fut publié, pour comparaison, dans l'article. L'idée gratuite de M. Webb et sa photographie comparative sans preuve tangibles (voir l'analyse publiée par l'ICUFON), furent autoritairement soutenues et défendues par M. John L. Acuff, directeur du NICAP, dans THE UFO INVESTIGATOR.

Lorsque, en Août 1975, lanalyse de l' ICUFON et de la DUIST fut publiée pour la première fois dans THE OFFICIAL UFO (dirigé par Bernard O' Connor), avec les lettres du Centre de Vol Spatial et celles de l'Armée, de l'Arsenal, on y exposait que la déclaration de M. Webb dans THE BIRMINGHAM NEWS était un mensonge bien concocté. Le résultat de la publication de l'analyse fut que M. Webb prouve d'abord que les lettres de l'Arsenal sont des faux ou des trucages, s'il produit un acte notarié du complice allégué de Greenhaw dans le faux, et s'il présente la combinaison de pompier avec son casque comme preuves factuelles de son doute.

M. Webb, étant incapable de collecter unsimple début de preuve, se retourna vers Walter Andrus, le respecté directeur du MUFON, qui transmit un exemplaire de THE OFFICIAL UFO à son associé M. William Spaudling, directeur du GSW (Ground Saucer Watch) pour analyse.

M. Spaudling publia son analyse dans THE MUFON JOURNAL de Novembre 1976 sans, comme d'habitude, aucune référence au Copirigth de l'Icufon sur ces photographies (Voir THE OFFICIAL UFO Août 1975). Après tout, l'analyse sur IBM de M. Spaudling, du Ground Saucer Watch, est comme le Pape de Rome : Infaillible ! Ce qui veut dire : " Spaudling a parlé : l'affaire est jugée ! " (Vieux proverbe : " Roma locuta, causa finita ") Mais analysons à notre tour, au nom de l'ICUFON (USA) et de la DUIST (RFA) la propre analyse de Bill Spaudling :

M. Spaudling possède un analyseur digital IBM C'est un computeur sophistiqué, qui reproduit en entier, ou agrandit en partie, toute photographie, en séparant et présentant sous fort contraste les densités sombres, grises, claires de sa surface. Un fort grossissement d'une partie de l'image révèle, sous contrastes extrêmes, les grains de l'émulsion. Utiliser la séparation des couleurs avec une photographie en noir et blanc ne constitue qu'un détail spectaculaire de plus, sans aucune valeur.



Agrandissement d'une partie du corps et de l'avant bras gauche du robot. On ne distingue aucun des détails, soi-disant cachés par des reflets ou des morceaux de feuilles d'aluminium. Manifestement, ce vêtement est d'une seule pièce.

L'équipe d'analystes de l'ICUFON et de la DUIST, a travaillée avec beaucoup plus de précision, en utilisant un microscope ZEISS à grossissement extrême, pour l'évaluation et le contrôle d'un négatif (en diapo sur le porte objet) et, par les possibilités de reproduction photographique, elle a obtenu un résultat, pour tous les détails, bien plus valable que celui offert par une analyse digitale brute.

Pour les chercheurs OVNI, je me permettrai de faire remarquer que, à la place de ce matériel fort couteux, une bonne loupe à manche - et pourles grossissement extrêmes - un négatif agrandi en chambre noire (chez soi, à la cave), ou en couleur, déformées et irréalistes de quelque analyseur digital que ce soit.

1) Avant tout, M. Spaudling et son équipe d'analystes sur analyseur digital IBM (*) ont établi que d'après la photo de Falkville, le sujet " ressemble à un humain ". Un analyseur est-il nécessaire pour ce qui est visible à l'oeil nu ? Mais ce computeur a été incapable de " digitaliser " (discerner) les poses contorsionnées et excentriques photographiées du mouvement " humain ", quicontrastent fortement avec la pose naturelle simulée par M.Webb dans sa combinaison de pompier !

2) En se basant sur les particularités gonflées et publiées à grand tapage de la " mise en valeur des contours ", du " contourage de couleur ", de la " distorsion PIXEL ", de la " digitalisation ", le " consensus " déclaré dans la partie (A) que la créature alléguée portait une " combinaison anti-feu " et - qui plus est - " faite d'un matériau non combustible avec de l'amiante, recouverte d'un revêtement d'aluminium ".

Tout cela est-il expliqué par l'analyseur digital IBM ? Voyons cela, Bill : Le matériau de base de THE OFFICIAL UFO est un papier journal de très mauvaise qualité qui, avec son encre grasse d'imprimerie, est vraiment combustible. Je comprends maintenant comment votre analyseur a découvert que la combinaison de la créature n'était pas combustible : c'est parce que, pendant la période de digitalisation, elle ne s'est pas enflammée.

3) L'analyse digitale densitométrique, dans la partie (c) a trouvé aussi que la combinaison était çà et là " rapiécée " de feuillets d'aluminium, afin de recouvrir les boutons, fermetures, insignes, symboles et marques de fabrique. Votre analyseur psychique est un menteur fini ! Jetez un coup d'oeil sur la photo authentique de la combinaison de pompier de l'Arsenal de Redstone : il n'y a rien de tel sur elle.

4) Votre computeur souligne aussi le fait que les photographies ont été prise au flash. Avez-vous

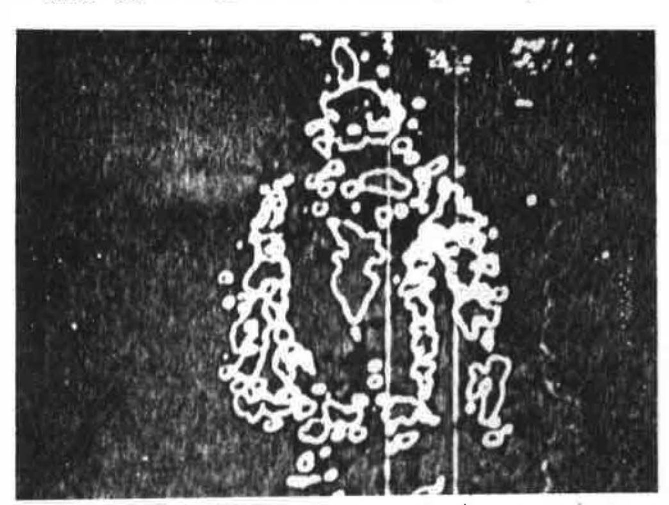
(*) Cette " équipe " se réduit en fait à deux personnes: Tedd Zechel et William Spaulding.

besoin d'un analyseur pour cela ? Montrez les photos à un écolier, il vous dira la même chose, sans computeur IBM.

5) Mais votre analyseur, en prétendant que les taches très lumineuses sont des " feuilles de tôle ", truque la réalité. Mais votre équipe devrait analyser la photographie de M. Webb dans sa combinaison de pompier de l'Arsenal, et la comparer aux images des reflexions, représentées par des formes arrondies, des " contours mis en valeur " de latenue de la créature ! Il est intéressant de savoir que des feuilles de tôle se coupent et se plissent selon des lignes droites et des angles, et non pas selon des LIGNES COURBES ! .

6) D'après la page 4 du MUFON JOURNAL, vous avez analysé les clichés de l'évaluation cinématique de THE OFFICIAL UFO pour établir des données métriques, c'est-à-dire la taille de la créature entre 5,6 et 6 pieds (1,6764 et 1,8288 m), à environ 12 pieds (3,6576 m) de la caméra, pourdémolir l'estimation de Greenhaw, diplômé de l'académie de police.

a) Vos analystes ont oublié d'étudier le premier instantané, qui est très granuleux par rapport au 2 éme, au 3 éme et au 4 éme. Leur expertise ne



Photographie de la " mise en valeur des contours " (à droite) et de la " séparation des couleurs ") à gauche) obtenues par le computeur de M. Spaudling. Ce sont ces décompositions qui lui auraient permis de déceler la présence de feuillets d'aluminium fixés sur la combinaison du robot. Et de deviner que, sous ces feuillets, se cachaient des détails révélateurs. Comparez avec les simples agrandissements.

leur a pas suggéré que les 1 ére et 2 éme photos sont découpées dans une image négative plus grande ? L'augmentation des effets de réflexion sur le sujet à propos de la détermination des distances,ne requiert vraiment pas un expert analyste.

b) Pour déterminer la distance entre l'appareil et le sujet photographié, vous devez connaître la taille du sujet sur le négatif (positif polaroïd)image, la focale de l'objectif et ajouter à l'équation une troisième donnée : soit la taille originale du sujet, ou la distance du sujet à l'appareil (mathématique du cours secondaire :

$$\frac{P}{O} = \frac{P'}{i} \quad \text{d'ou} \quad P = \frac{P'O}{i})$$

c) Votre " habile " computeur déduit cette distansans équation mathématique, de la distorsion des bords de l'image, qui provient de l'astigmatisme de l'objectif. Mais votre IBM ne saurait-il pas que les fabricants d'objectifs corrigeaient déjà depuis bien longtemps cet astigmatisme, en composant divers systèmes de lentilles astigmatiques, dont les données de meulage des courbures concaves et convexes sont leurs secrets ? Votre méthode de détermination des données est manifestement erronée.

7) En février 1978, un autre Sherlock Holmes de l'ufologie, un " fils favori " des analystes de la lune à la NASA, M. James Oberg, proclama bien hautau cours du programme radio passant à minuit, celui de Long John Nebel et destiné aux chasseurs de fantômes de la ville de New-York, que d'après votre analyse les photographies de l'agent Greenhaw étaient une farce. Quatre ans et demi après aucun chercheur n'a encore produit la moindre preuve (combinaison, bottes, casques, gants etc..) de l'incident de Greenhaw. Pourquoi ? Est-ce par souci de sécurité nationale ?

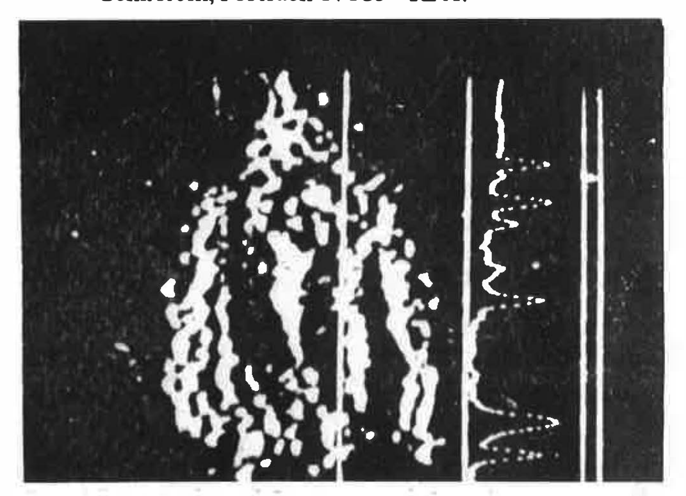
Nous en sommes tout à fait désolés, mais une analyse sans preuve analytique tangible bien expliquée et qui la soutienne, reste pour l'ICUFON, la DUIST et l'IGAP qu'une phraséologie gratuite et vide.

Vous pourrez trouver les preuves solides en réponse à l'analyse du GSW et du MUFON dans la littérature suivante :

En anglais : Official Ufo, magazine, Août 1975, Official UFO Collection édition, automne 1976, Country-wide Publisher, New-York. FLYING SAUCER, Décembre 1975, Palmer Publications Inc. Amherst Wisconsin, USA.

En Français : Premières enquêtes sur les humanoïdes extra-terrestres. Henry Durrant. Disponible à notre service de documentation.

En Allemand : UFO Nachritchten D - 62000 Wiesbaden Schirstein, Postfach 17185 - RFA.



En Suédois : Gicoff Information, Stobéegatan 28 B, 41653 Goeteborg - Suède.

En Danois,: UFO Contact. Major Petersen, Twaerhave 6, Molholm, 7100 VEJLE. Danemark.

****

LES REMARQUES D'HENRY DURRANT.

(1) " Prétendus " occupants : Le lecteur de ce rapport d'étude ne pourra pas s'empêcher de remarquer que les mots utilisés et les tournures de phrase employées appartiennent à une dialectique visant à l'influencer, à l'orienter psychologiquement dans un sens bien déterminé. Ainsi entaché, ce rapport, qui aurait dû être rédigé en termes neutres, donc objectifs, ne peut déjà plus être pris au sérieux.

(2) Le mot " image " est la traduction exacte. Car il ne s'agit pas, comme on pourrait le supposer, des originaux photographiques, ou de repros, mais bel et bien des illustrations publiées dans le numéro d'Août 1975 d'OFFICIAL UFO. On croit rêver !

(3) Ce n'est pas une déduction logique, malgré son apparence, c'est une supposition gratuite.

(4) Un simple examen, à la loupe de fort grossissement, et sur les originaux (bien entendu !) démontre qu'il n'en est rien. Mais la décomposition d'une image, par ordinateur, donne la même image, formée de petits carrés ou rectangles, colorés ou noirs et blancs; on risque alors de les prendre pour autant de morceaux de tôle (Une excellente documentation sur ce procédé est parue dans PHOTO REVUE Mai 1976, P. 218 à 229). Par ailleurs, le test PIXEL révèle le contraire de ce qui est prétendu ici (voir point 4 de la réponse de l'ICUFON.).

(5) La notice explicative n'étant pas jointe au rapport d'étude, le lecteur reste sur sa faim.

(6) Les " densités anormales " de l'arrière plan deviennent tout à fait normales, dès lors que l'on s'est

un peu exercé à faire de la photo nocturne au Polaroïde, en plein air et en appartement, ce qui permet des comparaisons qui les expliquent parfaitement; sans parler du fait que le système Polaroïde utilisé à cette époque (voir description du modèle) donnait des résultats assez..... grossiers.
(7) Quels ont été les résultats de cette comparaison ? On ne le dit pas.
(8) Là encore, on nous décrit parfaitement ce que l'on a fait, mais on ne nous communique pas le résultat. Est-ce sérieux ?
(9) Ceci est une " énormité ", quand on sait que c'est une illustration de journal et non pas une une épreuve photographique qui a été soumise à digitalisation.
(10) Ici, on nous a signalé tous les avantages de la digitalisation. Mais, comme précédemment, il n'y a aucune trace du résultat publié.
(11) Le " consensus " entre qui et qui ? N'est-ce point un peu court ?
(12) Le point (A) de la conclusion n'est qu'une déclaration gratuite; en effet, nous avons vu en (4) le risque de confusion avec du mauvais papier journal et ce que donne un examen à la loupe d'une épreuve photographique. Et notez que, maintenant, la combinaison est recouverte d'une couche d'aluminium : par quel examen (à l'ordinateur) l'a t'on déterminé ?
(13) Le terme " sur-illuminé " veut nous faire croire à l'utilisation d'un flash sur-puissant (sans l'écrire) afin d'étayer la théorie de la dissimulation de détails révélateurs par ce moyen. Cela s'appelle de la sollicitation, qui est un procédé anti-scientifique.
(14) Les " détails évidents " n'existent pas, puisque leur existence n'a pu être constatée; c'est donc là une supposition découlant de la sollicitation précédente. Voyez la vraie combinaison de pompier, produite pour comparaison (Henry Durrant, op. cit., hors-texte photographique) : malgré sa brillance, tous les détails existant se voient, ce qui est révélateur.
(15) On retrouve ici la même supposition gratuite, quant aux détails de fabrication dissimulés non plus par des reflets mais par des bouts de tôle. Mais comme M. Spaulding n'est pas très sûr de lui, il écrit : " Peut-être placés sur..." Mais sa prudence est trop tardive, le lecteur a déjà compris.
(16) Les détails "anatomiques sur les images sont " considérés comme " normaux (d'aspect humain)" Mais l'analyse cinématique sur rapporteur de l'ICUFON ne considère pas que les membres, mais aussi leurs mouvements (c'est mieux qu'un computeur) et conclut non à un humain mais à un robot.
(17) C'est ici le premier résultat enfin chiffré que nous obtenons ! Mais il n'est d'aucune utilité pour soutenir les conclusions de M. Spaulding.
(18) Pourtant, il n'y avait qu'à lire le rapport d'analyse de l'ICUFON.
(19) Même remarque qu'au point. 17
(20) Ce qui tend à faire croire au lecteur que tous ces récits, arrivant en fin de vague, n'ont été que les produits du psychisme de certains individus. Mais, pour cela, il aurait fallu que :
a) Le témoin (Greenhaw) ait été, pour le moins, paranoïaque; or, l'exercice consciencieux, reconnu par tous, de sa fonction de responsable de l'ordre, s'inscrit en faux contre cette assertion;
b) Le " bruit " fait par la vague, dans la presse et ailleurs, ait été énorme. Or, contrairement à ce que l'on pourrait en penser, il n'en fut rien; et non seulement l'USAF a publié, le 18-10-73 un rapport sécurisant sur ses tests atmosphériques en haute altitude, mais l'importante agence UPI a recommandé à ses correspondants de minimiser les circonstances et, notamment, de ne pas parler des incidents de la vallée de Wheeling (West virginia).

CONCLUSION DE CETTE CONFRONTATION.

Quand on a lu avec attention le rapport d'étude de M. Spaudling, en en pesant bien les termes et en décelant sa construction; quand on a suivi le développement de la réponse de l'ICUFON et de la DUIST; quand enfin on s'est reporté aux remarques d'Henry Durrant; force nous est de constater que " l'analyse sur ordinateur " de M. Spaudling n'a aucune valeur, puisqu'elle est entachée par : 1) une orientation psychologique très marquée; 2) des erreurs flagrantes; 3) la carence répétée des résultats qui auraient été donnés par les tests, qui eux, sont décrits; 4) des résultats enfin chiffrés mais qui sont inutiles; 5) le défaut d'étude d'un détail capital, celui du casque à visière circulaire, bien différent des cagoules à fenêtre rectangulaire des combinaisons de pompier.

Une question se pose alors : comment a-t-il été possible de publier un tel rapport d'étude, si peu sérieux, dans une revue par ailleurs réputée sérieuse ?

Nous pensons que ce genre d'attaque ne vise pas à informer le grand public, ni la minorité des ufologues, mais à les sécuriser. Il s'agit en fait, du terrible blocage mental de l'homme terrestre, même de culture scientifique, et qui est si difficile et pénible à surmonter . Car chacun veut bien admettre que nous ne soyons pas seuls dans l'univers,qu'il existe des intelligences extraterrestres........ à condition qu'elles ne se manifestent pas ICI et MAINTENANT. Et les pertinentes remarques de l'astrophisicien Dr Pierre GUERIN, à ce sujet, sont à méditer longuement. L'homme terrestre n'est manifestement pas encore prêt à un contact, une "Close Encounter of the third kind " comme dirait le Dr Joseph Allen Hyneck. Alors, évidemment, quand un individu appartenant à son espèce réussit à prendre quatre instantanés....d'un robot, quelle catastrophe pour des esprits mal préparés ! .

NDLR

Nous terminons simplement en disant que nous ne pouvons pas conclure ces photos comme fausses, suite aux travaux de Spaudling.Nous pensons simplement que ces photos peuvent être un excellent objectif de travail. H. Durrant et nous même sommes à la disposition des personnes ayant les qualifications et compétences, et qui souhaitraient approfondir ce dossier.

IMPORTANT

Tous nos abonnements se terminent au 31 décembre, donc avec ce numéro. REABONNEZ- VOUS dès maintenant, vous nous aiderez, et ainsi vous nous éviterez des frais inutiles de rappel en décembre prochain. MERCI PAR AVANCE .

Congrès 1978 à Montluçon (suite et fin)

3 - D'autres phénomènes originaux inclus dans l'ensemble spécifique peuvent interférer avec le phénomène OVNI.
4 - Le phénomène OVNI est à la fois ostentatoir et elusif.
5- Le phénomène n'est pas ce qu'il parait être au premier degré et nécessite une analyse au second degré.
6 - Nous sommes actuellement incapables d'interpréter ce phénomène OVNI sans faire d'anthropomorphisme.
7 - Le phénomène OVNI est perçu comme intelligent.
8 - Actuellement, l'approche du phénomène OVNI ne peut être qu'empiriste. "

Après un travail si laborieux et comme il se doit, un agréable repas clotura ces sympathiques journées avant l'inévitable dispersion des participants... Il ne reste plus qu'à patienter en attendant les prochaines journées de 1980 et à prolonger par la correspondance les relations amorcées au hasard des rencontres, ce qui ne manquera pas de se faire.

LE **S. D G. E. O. S.** vous présente :

Service de Documentation du Groupe d'Etudes des Objets Spaciaux de France

L'HISTOIRE DES SOUCOUPES VOLANTES EN DIAPOSITIVES

Chaque série présentée sous pochette plastique de 12 vues en couleurs et accompagnée d'une notice explicative de chaque diapositive.



APRES LA

SERIE NUMERO 1 : Baian Kara Oula. des êtres d'un autre monde venu sur notre terre il ya 10 000 ans !
SERIE NUMERO 2 : NICE 1608, un OVNI survole NICE il y a quatre siècles,
SERIE NUMERO 3 : Diaporama Ufologique, 12 photos d'OVNI,
SERIE NUMERO 4 : LES Extraterrestres, problème de notre temps, avec les photos de Gémini, Appolo ....
SERIE NUMERO 5 : OUI Les soucoupe volantes existent, ces photos le prouvent, documents pris par des gendarmes, photo de concorde etc......

NOUS AVONS LE PLAISIR DE VOUS ANNONCER LA PARUTION DE NOTRE SERIE NUMERO 6 :

LES HUMANOÏDES

Cette nouvelle série renferme 11 portraits robots en couleur d'humanoïdes. La douzième vue est consacrée à la présentation de la revue LES EXTRATERRESTRES.
Comment avons nous procédé pour la réalisation de ces portraits robots : Tout d'abord nous avons réalisé quelques vues des portraits " types " établis par le groupe américain de l'Oklahoma. La deuxième partie de ces diapo est réalisée à partir des cas les plus intéressant relevé dans le monde. Nous citerons notemment le cas de Valensole sur lequel nous disposons d'une masse importante de documents. Nous sommes donc parvenu à réaliser la scène telle que Mr Masse l'a vécue : Les êtres, l'engin etc.... Nous avons également illustré le fameux cas de la plaine de Caffre à l'Ile de la Réunion etc.....
Cette série est donc exceptionnelle par son contenu réalisé avec un maximum de sérieux.

SI VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR CES SERIES :

Adressez-nous pour une série : 35 Frs
ou à prix réduit : Les 6 pour 200 Frs.

Réglement par moyen de votre choix à : G.E.O.S. France 77510 REBAIS - France.

avec cet appareil vous pouvez contrôler la PENSÉE

Communiquez avec les plantes.

«Les plantes possèdent un système nerveux sensible et une vie émotionnelle variable selon le sujet» déclarait Sir Bose, le grand physicien et botaniste indien.

Un nouvel appareil, le BIOCONTROLE, vous permettra de comprendre le langage des plantes. Grâce à un montage électronique, il transforme leurs réactions en sons.
Vous pourrez ainsi vérifier les effets du toucher, des sentiments, de la menace ou de la musique sur elles.

Jouez au détecteur de mensonges.

Le BIOCONTROLE comprend l'élément principal du fameux détecteur de mensonges.

Il vous permet de déceler les pensées les plus secrètes, de détecter les tromperies et de discerner les sentiments réels de votre entourage.

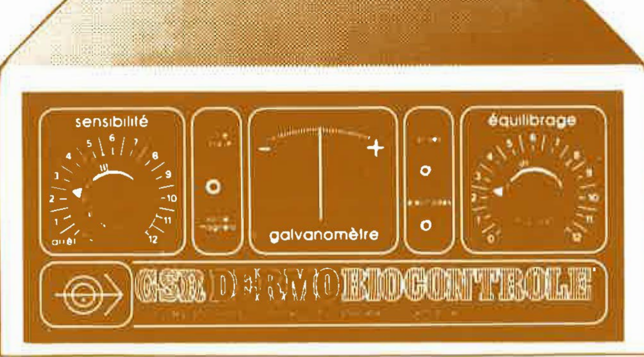
C'est un extraordinaire outil de connaissance des autres... et de soi-même!

Possédez la parfaite maîtrise de vous-même.

Votre BIOCONTROLE vous donnera la maîtrise de vos émotions.

Vous aurez le moyen de déceler et de désamorcer timidité, trac, inhibitions, complexes personnels.
Vous apprendrez à conserver votre calme et la parfaite maîtrise de vous-même en toutes circonstances.

En outre, le BIOCONTROLE vous aidera à atteindre des niveaux plus profonds de relaxation ou de méditation et à développer vos pouvoirs intérieurs.



Une prouesse technique

- Amplification réglable entre 200 fois et 2500 fois par bouton de sensibilité.
- Contient un circuit intégré identique à ceux équipant les appareils industriels, militaires et spaciaux.
- Nombre total de transistors : 21, soit l'équivalent de trois postes de radio.
- Alimentation : 2 piles 9v. modèle courant qui permettent 40 heures d'utilisation cumulée.
- Dispositif de contrôle automatique de l'état des piles.
- Impédance de sortie : 8 ohms Niveau de sortie 2 volts. puissance : 500mW crête
- Prise d'extention permettant tout branchement extérieur.
- Boitier métallique laqué ...

Réalisez de passionnantes expériences parapsychologiques

Des appareils semblables au BIOCONTROLE sont employés dans les laboratoires de parapsychologie.

En l'utilisant, vous pourrez :

- Vérifier et aider un sujet (ou vous-même) à atteindre l'état propice à la médiumnité.
- Contrôler la suggestion à distance et développer la puissance de votre pensée.
- Révéler la télépathie subliminale.
- Obtenir directement de votre subconscient des informations de perception extra-sensorielle sur des cartes tirées au hasard, des dessins, etc.
- Vérifier par vous-même «la vie secrète des plantes» et refaire les expériences de Cleve Backster.

Découvrez le BIOCONTROLE gratuitement chez vous pendant 15 jours

Mis au point pour des expériences scientifiques, cet appa eil vient d'être produit en petite série.
Il offre un rapport qualité-prix et des performances tout-à-fait exceptionnels. Vérifiez-le par vous-même.
Avec un versement modique de 350f, il peut être chez vous dans une semaine pour un essai gratuit de 15 jours.
Avec un manuel complet d'utilisation, et une ga antie de 5 ans.

V ous ferez ainsi partie des quelques chercheurs privilégiés qui possè ent un BIOCONTROLE

Postez très vite votre demande, car le nombre d'appareils de cette série est l mité et nous ne pouvons pas nous engager à maintenir des conditions d'essai aussi exceptionnelles pour les suiva ts.

BON d'essai gratuit sans engagement à découper ou à recopier, et à retourner à :
Christian H. Godefroy, ECHG, B.P. 6 , 27760 la Ferrière

Sans engagement de ma part, je désire recevoir un G.S.R.1 Biocontrôle

☐ Ci-joint 350f qui me seront intégralement remboursés si je retourne l'appareil dans les 15 jours suivant sa réception. Si je désire le conserver, je règlerai le solde en 5 mensualités de 100f.

☐ Je préfère économiser les frais administratifs en réglant la totalité tout de suite, soit 799f. Il est expressément entendu que si je vous le retourne dans les 15 jours suivant sa réception, je serai intégralement remboursé par retour, sans discussion.

Nom..............................prénom..............................

adresse..

....................code postal...........ville..........................

Utilisation projetée : ( ) recherche intérieure ( )yoga ( )psychosomatique ( ) psychologie ( ) éducation ( )parapsychologie ( ) autre :..................................

signature obligatoire :